

# LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LA NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE ALGER-LUANDA

L'Algérie au cœur  
de l'intégration  
africaine par les airs

(P4)

● LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

## Début du vote de la communauté nationale établie à l'étranger

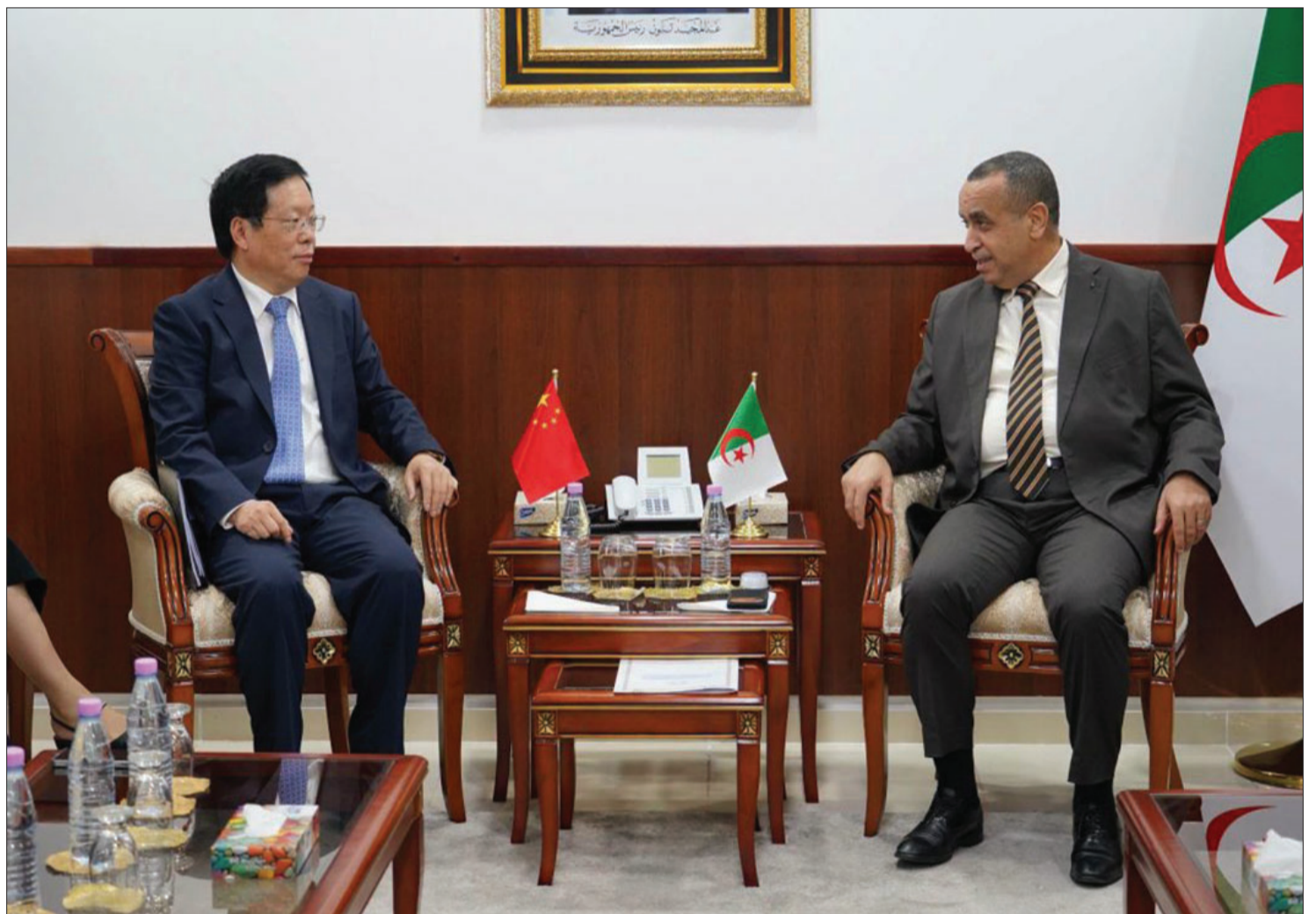
(P5)

L'EXPERTISE CHINOISE

# Levier pour un secteur minier algérien intégré

*L'Algérie veut changer de modèle. Fini le temps où le sous-sol était surtout exporté à l'état brut. Le pays vise désormais une filière minière intégrée, de l'exploration géologique jusqu'au produit semi-fini et fini, capable de nourrir l'industrie nationale et de diversifier l'économie hors hydrocarbures. Pour y parvenir, Alger mise sur un partenaire expérimenté : la Chine.*

(Lire en Page 3)



● PORT DE MOSTAGANEM

Chargement de plus  
de 13.000 tonnes  
de marchandises à l'export

(P4)

● VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL  
PAR L'OCCUPATION ISRAËLIENNE

Un génocide  
à l'heure où le monde  
regarde ailleurs

(P12)

## Taiwan : des précipitations torrentielles font au moins deux morts



Taiwan a émis, tard vendredi, de nouvelles alertes aux fortes pluies après des précipitations torrentielles qui ont fait au moins deux morts et provoqué d'importantes inondations à travers l'île, rapportent les médias locaux citant les autorités météorologiques. L'Administration météorologique centrale a lancé des alertes pour des pluies torrentielles et exceptionnellement abondantes dans le comté de Yunlin, où les précipitations pourraient dépasser 200 millimètres en 24 heures ou atteindre plus de 100 millimètres en seulement trois heures, selon le site d'information Focus Taiwan. Des avis de fortes pluies restent également en vigueur dans plusieurs régions du centre, du sud, de l'est et du nord de Taiwan, notamment à Taichung, Tainan, Kaohsiung et Taipei. Les autorités prévoient toutefois une amélioration progressive des conditions météorologiques au cours de la journée de samedi. Ces nouvelles alertes interviennent après plusieurs jours d'intempéries ayant provoqué des inondations de grande ampleur sur l'ensemble du territoire. Les autorités locales ont indiqué que 487 incidents liés aux inondations avaient été enregistrés depuis jeudi à travers l'île, tandis que 74 zones restaient encore sous les eaux vendredi.

Face à la persistance des risques, les responsables ont appelé les habitants des régions touchées à rester vigilants, soulignant que les menaces de crues soudaines, de glissements de terrain et d'autres phénomènes météorologiques dangereux demeurent élevées malgré les prévisions d'amélioration.

## Nouvelle-Calédonie : élections provinciales sous tension dans un climat encore marqué par les violences de 2024



La Nouvelle-Calédonie s'apprête à organiser dimanche 28 juin des élections provinciales à fort enjeu politique, dans un contexte encore marqué par les violences de 2024 qui avaient fait 14 morts et causé environ deux milliards d'euros de dégâts, selon France Info. Ce scrutin est considéré comme un test

majeur pour mesurer le poids des forces indépendantistes et des partisans du maintien dans la France, sur fond de tensions sociales et politiques persistantes. Dans plusieurs zones de Nouméa et de sa périphérie, les stigmates des émeutes restent visibles. Au rond-point de l'Eau Vive, théâtre d'affrontements violents en mai 2024, des éléments de barricades sont encore en place. Certains habitants affirment les conserver par précaution, dans un climat où la crainte d'une reprise des tensions demeure présente. « On n'est pas à l'abri d'avoir des tensions qui reprennent », témoigne un habitant favorable au maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France, qui dit conserver ces dispositifs pour pouvoir réagir rapidement en cas de nouvel épisode de violences. Sur le terrain, la méfiance reste forte entre les communautés. Des habitants évoquent une rupture durable du lien social entre partisans de l'indépendance et loyalistes, tandis que des dispositifs d'alerte locaux, notamment des groupes de messagerie et des réseaux radio, restent activés pour faire face à d'éventuels incidents. « La tension est toujours là, même si ça se calme un tout petit peu », confie un résident, tandis qu'un autre affirme : « On ne se fait plus confiance ».

## France : la chaleur extrême recule progressivement, des orages attendus dans plusieurs départements

La France commencera à lever progressivement la vigilance rouge canicule à partir de ce week-end, alors que l'épisode de chaleur exceptionnelle se décale vers l'est du pays et que de violents orages sont attendus dans plusieurs départements de l'ouest et du sud-ouest, selon Météo-France. À compter de samedi, plusieurs départements verront leur niveau d'alerte évoluer. Les Alpes-de-Haute-Provence (04) et le Var (83) passeront en vigilance orange canicule à midi. À 22 heures, 13 départements, dont le Nord, le Loiret, l'Aisne, les Ardennes et la Marne, quitteront la vigilance rouge pour l'orange. Dimanche à partir de 6 heures, l'ensemble de l'Île-de-France ainsi que 12 autres départements basculeront également du rouge vers l'orange, avant que le Bas-Rhin et le Haut-Rhin ne suivent le même mouvement dimanche à 22 heures. Parallèlement, 15 départements ont été placés en vigilance orange pour orages : les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Lot, les Landes, la Gironde, la Charente, la Vienne, la Haute-Vienne, la Corrèze, la Creuse, l'Allier, le Cher et l'Indre. Selon Météo-France, « des orages ponctuellement violents vont se déclencher, d'abord sur le nord-ouest, puis sur le sud-ouest du pays », en raison de l'arrivée d'une masse d'air plus fraîche par l'ouest et le nord-ouest. Les températures demeurent exceptionnellement élevées dans les départements encore placés en vigilance rouge, avec des maximales pouvant atteindre 40 à 42 °C, voire davantage localement samedi, toujours selon Météo-France. Les températures nocturnes restent également très élevées, les minimales observées samedi matin se situant généralement entre 20 °C et 23 °C, avec des pointes supérieures à 25 °C. La situation dans les départements maintenus en vigilance rouge d'« épisode caniculaire d'intensité exceptionnelle, similaire à celle de la canicule d'août 2003 » d'après Météo-France, estimant qu'elle « nécessite une vigilance toute particulière ». Pour les départements en vigilance orange, l'établissement évoque « un épisode caniculaire durable et intense nécessitant une vigilance particulière ».

## RDC : les cas d'Ebola dépassent 1 200, malgré les efforts du gouvernement

Le nombre de cas de virus Ebola en République démocratique du Congo a atteint 1 203, dont 321 décès, depuis que l'épidémie actuelle a été déclarée à la mi-mai, ont indiqué les autorités sanitaires dans un bulletin de situation publié tard vendredi, alors que de nouvelles infections continuent d'être signalées. Les derniers chiffres officiels du ministère de la Santé montrent que 148 patients ont guéri, tandis que 419 personnes sont en isolement ou hospitalisées. L'épidémie, provoquée par la souche Bundibugyo, a touché 34 zones de santé réparties dans trois provinces: l'Ituri, épice de la crise, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Les autorités sanitaires ont évoqué plusieurs difficultés, notamment la résistance des communautés aux tests post-mortem, l'insuffisance des capacités de prise en charge en Ituri et un taux de suivi des contacts toujours inférieur à l'objectif de 95 %. « Le gouvernement rappelle que la lutte contre Ebola est la responsabilité de tous. Chaque citoyen est invité à signaler tout cas suspect, à respecter les mesures d'hygiène et à éviter de manipuler les dépouilles des personnes décédées », a indiqué le ministère.

## Commission européenne : la climatisation coupée pour une partie des employés, maintenue pour la plupart des commissaires

Le siège de la Commission européenne à Bruxelles a coupé vendredi la climatisation des étages inférieurs de son bâtiment principal, le Berlaymont, en raison de la vague de chaleur qui touche la Belgique, selon Politico. Le bâtiment de 13 étages abrite la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, les 26 commissaires européens ainsi qu'environ 3 000 fonctionnaires. Les bureaux situés au 13e étage, où se trouve notamment celui de la présidente, n'ont pas été concernés par cette coupure, tandis que la plupart des bureaux des commissaires, situés à partir du 8e étage, ont continué à bénéficier de la climatisation. Les employés ont reçu en milieu de journée un message urgent les informant que le système de refroidissement des étages 1 à 7 serait arrêté pour le reste de la journée en raison des conditions météorologiques extrêmes. Plus tôt dans la semaine, la Commission avait recommandé à son personnel d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes, de s'hydrater régulièrement et d'avancer les horaires de travail afin de limiter l'exposition à la chaleur. Cette décision a suscité des critiques parmi les agents travaillant aux étages inférieurs. « C'est comme un système féodal », a déclaré un responsable à Politico, dénonçant le fait que les étages supérieurs, occupés par les commissaires européens, aient conservé la climatisation. Un autre employé a qualifié la situation de « honte ». Même dans les zones climatisées, les températures sont restées élevées, atteignant 25,7 °C selon un membre du personnel. Cette vague de chaleur relance le débat sur la faible diffusion de la climatisation en Europe. Selon Politico, environ un cinquième des foyers européens en sont équipés, et près d'un cinquième des trains belges ne disposent pas de système de refroidissement, entraînant des perturbations du trafic. Le Parlement européen a également connu des coupures de courant cette semaine, la hausse de la demande en électricité liée à la climatisation ayant mis sous tension le réseau électrique.

## Les hôpitaux sous pression en Belgique

La vague de chaleur qui frappe actuellement la Belgique exerce une pression croissante sur les services de secours et les établissements hospitaliers du pays, avec une hausse spectaculaire des appels d'urgence et des interventions médicales, a rapporté samedi le média belge Le Spécialiste, citant le Service public fédéral (SPF) Santé publique. Selon les données communiquées par le SPF Santé publique, les centrales d'urgence 112 ont reçu vendredi 11 784 appels, contre une moyenne quotidienne habituelle d'environ 6 000 appels, soit une augmentation de près de 96 %. Parallèlement, les transports en ambulance vers les hôpitaux ont fortement progressé, passant de 2 500 interventions en temps normal



à 4 324 vendredi, ce qui représente une hausse de près de 73 %. Face à cette situation, les autorités ont déployé vingt ambulances supplémentaires vendredi et samedi afin de renforcer les capacités de l'aide médicale urgente. Le SPF Santé publique estime que ces moyens additionnels ont permis d'absorber une partie de l'augmentation de la demande. Malgré ces renforts, la pression demeure importante dans les services d'urgence hospitaliers. Les autorités sanitaires ont averti que l'afflux de patients pourrait allonger les délais de prise en charge pour les cas les moins urgents. Le SPF Santé publique a également indiqué que plusieurs services hospitaliers, notamment les unités de gériatrie, approchent ou atteignent leur capacité maximale. Cette situation pourrait conduire à des transferts de patients vers d'autres établissements afin de garantir la continuité des soins. Cette forte sollicitation intervient alors que le pays fait face à un week-end marqué par de nombreux événements publics ainsi qu'à un risque d'orages violents, deux facteurs susceptibles d'accroître davantage la demande en secours d'urgence. Dans ce contexte, les autorités belges ont appelé la population à respecter les consignes de prévention liées aux fortes chaleurs, notamment en s'hydratant régulièrement, en évitant les efforts physiques durant les heures les plus chaudes de la journée et en limitant la consommation d'alcool.

L'EXPERTISE CHINOISE

# Levier pour un secteur minier algérien intégré

**L'Algérie veut changer de modèle. Fini le temps où le sous-sol était surtout exporté à l'état brut. Le pays vise désormais une filière minière intégrée, de l'exploration géologique jusqu'au produit semi-fini et fini, capable de nourrir l'industrie nationale et de diversifier l'économie hors hydrocarbures. Pour y parvenir, Alger mise sur un partenaire expérimenté : la Chine.**

La rencontre d'hier, à Alger entre le ministre des Mines Mourad Hanifi et Han Wenxiu, ministre-directeur adjoint exécutif du Bureau de la Commission centrale pour les Affaires financières et économiques chinoise, en dit long sur cette ambition.

## UNE NOUVELLE POLITIQUE MINIÈRE TOURNÉE VERS L'INDUSTRIALISATION

Devant son homologue chinois, M. Hanifi a présenté les grandes orientations de la nouvelle politique minière nationale. L'objectif est de faire des mines un levier d'industrialisation, de diversification économique et de souveraineté. L'Algérie dispose d'un potentiel considérable : fer, zinc, plomb, or,

phosphates, terres rares. Mais la valeur ajoutée reste faible tant que l'extraction n'est pas reliée à la transformation locale. C'est précisément là que l'expertise chinoise devient stratégique. La Chine est aujourd'hui leader mondial dans la chaîne minière complète. Elle maîtrise la cartographie géologique fine, l'exploitation à grande échelle, mais aussi la métallurgie, la chimie des phosphates et la production de composants industriels à partir des minerais. Transférer ce savoir-faire permettrait à l'Algérie de passer du rôle de fournisseur de matières premières à celui d'acteur industriel.

Les discussions ont d'abord porté sur la coopération technique. Le ministère a mis l'accent sur le renforcement des liens entre le Service géologique chinois et l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA). Une meilleure connaissance du sous-sol est la condition préalable à tout investissement rentable. La Chine, qui a cartographié et exploité des gisements complexes sur son territoire, peut apporter des méthodes de prospection, de modélisation et d'évaluation des réserves. Le second axe est humain. Les deux parties ont convenu de développer des programmes de formation spécialisée pour les jeunes ingénieurs algériens, en partenariat avec des universités et des entreprises minières chinoises. Former des compétences locales est indispensable pour éviter la dépen-

dance et assurer la pérennité des projets. L'idée : que les ingénieurs algériens pilotent demain les mines, les usines de traitement et les laboratoires de R&D sur le sol national.

## INVESTIR DANS L'AVANT, DU MINÉRAI AU PRODUIT FINI

Au-delà de la géologie, Pékin affiche sa volonté de co-développement. Han Wenxiu a réaffirmé la disponibilité de la Chine à encourager ses opérateurs à investir dans des projets miniers industriels à forte valeur ajoutée en Algérie. Concrètement, cela signifie des complexes intégrés : une mine de fer reliée à une aciérie, un gisement de phosphate connecté à une usine d'engrais ou de produits chimiques, des concentrés de zinc transformés localement. Cette logique d'intégration verticale répond aux attentes algériennes. Elle permet de créer des emplois, de réduire la facture d'importation des intrants industriels et d'exporter des produits compétitifs au lieu de roches brutes. Elle s'inscrit aussi dans la stratégie chinoise des « nouvelles routes de la soie », où l'Afrique du Nord devient un hub industriel vers l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

## UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE À CONSOLIDER

La rencontre s'est achevée sur une note concrète : Han Wenxiu a remis à M. Hanifi une invitation officielle du ministre chinois des Ressources



naturelles pour participer aux prochains grands rendez-vous miniers en Chine. Ce geste illustre la volonté de Pékin d'ancrer la coopération dans la durée et de faire de l'Algérie un partenaire minier prioritaire. Présents à la réunion, l'ambassadeur de Chine en Algérie et la secrétaire d'État chargée des Mines Karima Bakir ont rappelé que le partenariat s'appuie sur une relation politique déjà solide. L'enjeu est désormais de le traduire en projets bancables, avec des transferts de technologie, des co-entreprises et

des standards environnementaux élevés. L'Algérie ne cherche pas seulement des investisseurs. Elle cherche des partenaires capables de l'aider à bâtir un écosystème minier complet. L'expertise chinoise, de la prospection à la transformation, offre cette possibilité. Si la coopération annoncée samedi se concrétise, elle pourrait accélérer l'émergence d'un secteur minier algérien intégré, créateur de richesse et garant d'une indépendance économique accrue.

Hamza B

## LA CONJONCTURE

Par R. N.

### Une coopération algéro-russe en pleine consolidation

Les relations entre Alger et Moscou franchissent une nouvelle étape. Les travaux de la 13e session de la Commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique, tenus vendredi à Moscou, se sont conclus par la signature d'un procès-verbal et de plusieurs accords sectoriels. Un signal fort de la volonté des deux pays d'approfondir un partenariat déjà stratégique. La cérémonie a réuni les coprésidents de la commission : Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures pour l'Algérie, et Dmitry Patrushev, vice-Premier ministre de la Fédération de Russie. En présence des ambassadeurs des deux pays et de nombreux experts, ils ont paraphé le PV de la session. Ce document trace la feuille de route pour les prochaines années et confirme la montée en puissance d'une coopération qui ne se limite plus aux hydrocarbures. Depuis plusieurs années, Alger et Moscou multiplient les rencontres de haut niveau. L'objectif est de diversifier les échanges et de bâtir une relation plus équilibrée, moins dépendante d'un seul secteur. La 13e session illustre cette inflexion : l'économie, le commerce, la science et la technique sont désormais traités sur le même pied d'égalité.

Le volet économique est au cœur du dispositif. Un accord sur la coopération et l'assistance mutuelle en matière de douanes vise à fluidifier les échanges commerciaux et à lutter contre la fraude. Dans le domaine social, un mémorandum d'entente a été signé entre l'Inspection générale du travail algérienne et le service fédéral russe du travail et de l'emploi, pour renforcer l'inspection du travail et la promotion de l'emploi. Le tourisme n'est pas en reste. Un mémorandum entre le ministère algérien du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère russe du Développement économique doit faciliter les voyages, les investissements hôteliers et la valorisation du patrimoine. Sur le plan sanitaire, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) s'est associée à l'Institut national des médicaments russe pour la coopération en inspection pharmaceutique, un pas vers la reconnaissance mutuelle des standards. La dimension culturelle et scientifique est tout aussi marquée.

L'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENSCRBC) s'est liée au centre d'archéologie de sauvetage de l'Académie des sciences de Russie. L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a fait de même avec son homologue russe. Enfin, un plan d'action a été arrêté pour la coopération en métrologie entre l'Office algérien de métrologie et l'Agence fédérale russe.

Au-delà des textes, cette session montre une convergence de vues. Alger cherche des partenaires pour l'industrialisation, la formation et le transfert de technologies. Moscou voit en l'Algérie un ancrage fiable en Afrique du Nord et en Méditerranée. La complémentarité est réelle : énergie, industrie pharmaceutique, patrimoine, emploi, métrologie. La consolidation des relations algéro-russes s'inscrit ainsi dans une logique de long terme. Loin des effets d'annonce, la multiplication des accords techniques prépare le terrain à des projets industriels et scientifiques tangibles. Dans un monde en recomposition, Alger et Moscou choisissent de bâtir sur des bases solides et diversifiées.

## LA STABILITÉ, LA RÉFORME, LA PRODUCTION ET LE PARTENARIAT DURABLE

### L'Algérie trace sa nouvelle vision économique

L'économie algérienne est en pleine mutation. Après des années marquées par la dépendance aux hydrocarbures et un modèle administratif rigide, le pays engage une rupture assumée. La nouvelle feuille de route, portée par les pouvoirs publics, repose sur quatre piliers : la stabilité, la réforme, la production et le partenariat durable. Une vision qui veut faire de l'Algérie non plus seulement un marché d'opportunités, mais un partenaire fiable, compétitif et intégré dans son environnement régional et international. Hier, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a exposé les contours de cette transformation lors de la conférence nationale « L'Algérie, potentiel, réformes et compétitivité pour une économie génératrice de richesse », tenue en marge de la 57e Foire internationale d'Alger. Devant les ministres du Commerce extérieur Kamel Rezig et de l'Industrie Yahia Bachir, le DG de l'AAPI Omar Rekkache, le président du CREA Kamel Moula, ainsi que des diplomates et opérateurs économiques, elle a insisté : « L'Algérie ne se contente plus d'offrir des opportunités d'investissement ». Le message est clair.

Les réformes structurelles « inédites » des dernières années visent à stabiliser le cadre macroéconomique, alléger les procédures, encourager la production nationale et attirer des partenariats durables. L'enjeu est de passer d'une économie de rente à une économie productive, diversifiée et exportatrice. Dans ce contexte, la FIA devient plus qu'un salon : elle s'impose comme la vitrine d'une Algérie qui veut produire, transformer et exporter, en s'appuyant sur ses ressources, ses jeunes et ses réformes.

## RENFORCER SON SYSTÈME DE QUALITÉ, D'ACCREDITATION ET DE CONFORMITÉ AUX NORMES INTERNATIONALES

L'Algérie poursuit ses efforts en vue de renforcer son système de qualité, d'accréditation et de conformité aux normes internationales, de manière à améliorer la compétitivité du produit national et à faciliter son accès aux marchés extérieurs, a-t-elle poursuivi, soulignant que l'économie nationale connaît une accélération en matière de transformation numérique, à travers la numérisation des services publics, le développement du paiement électronique, et l'encouragement des start-up et de l'innovation. La ministre a précisé que l'objectif de cette conférence ne se limite pas à la présentation des réformes réalisées, mais vise également à ouvrir un débat technique entre les différents acteurs économiques sur les voies et moyens d'accélérer l'investissement, d'approfondir l'intégration industrielle, de renforcer les exportations hors hydrocarbures et d'accroître la contribution des secteurs productifs à la croissance économique.

Lors d'un atelier consacré au potentiel stratégique de l'économie algérienne, Mme Abdellatif a rappelé les efforts déployés par son ministère pour moderniser les différentes administrations, lever les obstacles et améliorer la qualité des services fournis, en coordination avec les autres secteurs, relevant, à cet égard, l'importance majeure des laboratoires d'analyses dans la garantie de la qualité des produits.

## AAPI : 353 projets étrangers enregistrés

Pour sa part, M. Rekkache a révélé que l'AAPI a enregistré 353 projets d'investissement étranger, dont 146 projets d'investissement direct étranger et 207 projets réalisés en partenariat. Ces investissements sont "le fruit des

réformes menées par les pouvoirs publics, lesquelles ont permis de créer un climat des affaires plus attractif pour les investisseurs", notamment grâce au renforcement du guichet unique destiné à simplifier les procédures et à l'adoption d'un nouveau cadre législatif régissant ce domaine, a-t-il soutenu.

## L'IMPORTANCE DE L'INNOVATION ET DE L'ÉTABLISSEMENT DE PONTS ENTRE LES ENTREPRISES ET LES UNIVERSITÉS

A son tour, M. Moula a souligné l'importance de l'innovation et de l'établissement de ponts entre les entreprises et les universités afin d'améliorer en permanence les performances et la qualité des produits algériens, à travers la formation des jeunes aux métiers les plus demandés, d'autant plus que l'Algérie dispose de tous les atouts pour réussir et conquérir de nouveaux marchés, grâce à sa position de porte d'entrée vers l'Afrique et de sa proximité géographique avec le continent européen. De son côté, le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Mohand Bourai, a qualifié la sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) "d'indicateur positif attestant de la conformité de l'Algérie aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive", ce qui permettra de consolider la confiance des investisseurs et de tirer profit d'un climat des affaires fondé sur la transparence et la crédibilité.

L'ouverture de banques algériennes en Mauritanie, au Sénégal et en France contribuera à créer de nouvelles opportunités d'investissement et à lever les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs, notamment sur le plan financier, a-t-il ajouté.

Hamza B

LA NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE ALGER-LUANDA

# L'Algérie au cœur de l'intégration africaine par les airs

**Depuis fort longtemps, se déplacer en Afrique relevait du parcours du combattant. Des visas multiples, des escales interminables en Europe ou au Moyen-Orient, des coûts prohibitifs: le continent, pourtant géographiquement configu, est resté morcelé par des cieux mal connectés. Pour un Africain, aller d'Alger à Luanda pouvait prendre deux jours, alors qu'à vol d'oiseau il ne faut que quelques heures. Cette déconnexion aérienne a freiné le commerce, la circulation des idées, des étudiants et des entrepreneurs, et a renforcé l'idée d'« Afriques » au pluriel plutôt que d'une Afrique intégrée.**

Face à ce constat, l'Algérie choisit d'assumer un rôle pivot. Porte de l'Afrique du Nord sur le Sahel et l'Afrique subsaharienne, elle mise sur la connectivité aérienne comme levier d'intégration. Le lancement de la nouvelle ligne Alger-Luanda en est l'illustration la plus récente. Cette liaison directe ne se limite pas à un itinéraire commercial : elle consacre l'enga-

gement de l'Algérie à ancrer l'intégration africaine et à renforcer la complémentarité entre les pays du continent.

En reliant directement la capitale algérienne à celle de l'Angola, Alger réduit les distances psychologiques et économiques. Elle ouvre un corridor Sud-Sud entre le Maghreb et l'Afrique australe, deux régions clés pour l'énergie, les mines, l'agriculture et la construction. Elle facilite les échanges universitaires, le tourisme d'affaires et la coopération sécuritaire dans le Sahel. Ainsi, au moment où l'Agenda 2063 de l'Union africaine appelle à un « Ciel Unique Africain », l'Algérie pose des actes concrets. La ligne Alger-Luanda n'est pas une fin en soi, mais une nouvelle étape d'une dynamique plus large : faire de l'avion l'outil qui répare ce que les frontières et l'histoire ont séparé, et placer Alger au cœur de l'Afrique qui se relie enfin par ses propres ailes.

L'ouverture de cette ligne, inaugurée vendredi soir, s'inscrit dans le cadre des efforts de la compagnie Air Algérie visant à renforcer sa présence sur le marché africain, après avoir lancé, au cours des derniers mois, plusieurs lignes vers N'Djamena, Douala, Addis-Abeba et Libreville, offrant ainsi de nouvelles opportunités d'échanges économiques et commerciaux et des solutions de transport plus flexibles au profit des passagers.

A son arrivée à l'aéroport international de Luanda "Antonio Agostinho Neto", un accueil officiel a été réservé au vol inaugural assuré par un Airbus A330-200, par les autorités civiles et militaires angolaises, en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Angola, M. Mounir Bourouba.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ce vol qui a duré environ sept heures, l'ambassadeur algérien s'est félicité du lancement de cette ligne qui consacre l'orientation de l'Algérie vers l'intégration continentale et reflète "son

ferme engagement et sa forte détermination à consolider sa position et son rôle pionnier dans le rapprochement, l'intégration et les échanges entre les différents peuples africains".

Il a estimé que cette liaison directe est "une étape importante sur la voie du renforcement des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent l'Algérie et l'Angola bien avant l'indépendance des deux pays", ajoutant que cette démarche constitue "un nouveau jalon qui contribuera à consolider ces liens et à soutenir la dynamique croissante des relations bilatérales". Il a, à cette occasion, loué les efforts d'Air Algérie qui "accompagne cette orientation stratégique avec une flotte moderne et des services professionnels", en vue d'"étendre son réseau de transport aérien, faciliter la mobilité des personnes, et soutenir les échanges dans divers domaines".

De son côté, l'ambassadeur d'Angola auprès de l'Algérie, M. Toko Diakenga Seroa, a qualifié l'inauguration de cette ligne directe d'"événement historique", ainsi que de "pont reliant non seulement les capitales des deux pays, mais aussi les peuples algérien et angolais". Il s'agit d'une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'orientation des deux pays vers le renforcement du rapprochement avec les autres pays africains et la concrétisation des objectifs d'intégration continentale, marquant ainsi le début d'une nouvelle phase de coopération multiforme, a-t-il expliqué.

## UNE INITIATIVE STRATÉGIQUE QUI RÉDUIT LES DISTANCES ET ALLÈGE LES CHARGES DE VOYAGE

A bord de ce vol, des passagers de différentes nationalités ont exprimé à l'APS leur grande satisfaction de cette nouvelle liaison aérienne, à même d'opérer un "saut qualitatif" dans le mode de déplacement entre l'Algérie et plusieurs destina-



tions africaines, après des années de correspondances longues et compliquées nécessitant plusieurs escales et pouvant durer de nombreuses heures.

A cet égard, le journaliste angolais de l'Union africaine de Radiodiffusions (UAR), Alegria Bastos, a estimé que cette ligne représente "un acquis important" pour les citoyens angolais, car elle leur permettra de gagner du temps et de réduire les coûts de voyage, alors qu'ils étaient tenus auparavant de transiter par des capitales européennes ou asiatiques pour rejoindre l'Algérie et vice-versa, lors de trajets pouvant durer jusqu'à 24 heures.

Il a, dans ce cadre, salué les relations grandissantes entre l'Algérie et l'Angola, marquées par une coopération continue, considérant que la nouvelle ligne ouvrira de larges perspectives dans les domaines du commerce et de l'enseignement, d'autant plus qu'une cinquantaine d'étudiants angolais rejoindront l'Algérie le mois prochain dans le cadre des programmes de coopération existant entre les deux pays. Pour sa part, un voyageur botswanais a exprimé sa grande satisfaction quant à son expérience à bord de cette nouvelle ligne aérienne, expliquant s'être rendu en Algérie dans le cadre d'un voyage touristique avant de poursuivre son

déplacement vers Luanda grâce à cette liaison. Et d'ajouter que son expérience de voyage à bord d'Air Algérie avait été "remarquable", mettant en avant la qualité des services et la bonne organisation, depuis son arrivée à l'aéroport et les formalités d'enregistrement jusqu'à l'embarquement sur ce vol, au cours duquel l'équipage a assuré un environnement confortable et un accompagnement de qualité tout au long du voyage, appréciant ainsi cette expérience et saluant le niveau des prestations offertes.

Le passager algérien Karim Noufel a, lui aussi, fait part de sa grande satisfaction quant à son expérience à bord de la nouvelle ligne aérienne, soulignant que son principal avantage réside dans la réduction considérable de la durée du voyage par rapport à son expérience précédente.

M. Noufel, qui se rend à Luanda dans le cadre d'une mission de travail, a indiqué avoir vécu une expérience totalement différente, tant en termes de temps que de coût, relevant que les tarifs sont compétitifs par rapport aux autres compagnies, et les services fournis à bord de l'avion sont de qualité, citant notamment les bons repas, le confort, la bonne organisation et l'accueil chaleureux.

Hamza B

PORT DE MOSTAGANEM

## Chargement de plus de 13.000 tonnes de marchandises à l'export

Le port de Mostaganem a chargé plus de 13.000 tonnes de marchandises destinées à l'exportation hors hydrocarbures en une seule journée.

Le port commercial de Mostaganem a réalisé vendredi une performance opérationnelle remarquable en chargeant plus de 13.000 tonnes de marchandises destinées à l'exportation hors hydrocarbures en une seule journée, selon un communiqué publié samedi par la Direction générale de l'entreprise portuaire.

### TROIS NAVIRES CHARGÉS SIMULTANÉMENT

L'exploit tient notamment à la conduite

simultanée des opérations de chargement de trois navires commerciaux à partir de trois postes d'amarrage distincts, le tout en l'espace de vingt-quatre heures. Les cargaisons exportées se répartissent comme suit: 6.900 tonnes de ciment conditionné en grands sacs, 3.000 tonnes de noyaux d'olive et 500 tonnes de fer à béton.

Pour mener à bien cette opération, l'entreprise portuaire a mobilisé l'ensemble de ses moyens humains, matériels et logistiques, en s'appuyant sur une organisation rigoureuse et une coordination étroite entre les différents intervenants. Cette mobilisation a permis d'assurer une grande fluidité des opérations et d'attein-

dre un niveau élevé de productivité.

### UNE DYNAMIQUE CONFORME AUX ORIENTATIONS DU MINISTÈRE DE TUTELLE

Cette performance s'inscrit dans la dynamique que connaît actuellement le port, conformément aux orientations du ministère de tutelle visant à améliorer les performances portuaires, à renforcer leur compétitivité et à offrir un accompagnement de qualité aux opérateurs économiques, notamment ceux actifs dans les exportations hors hydrocarbures. Parallèlement à la progression de son activité commerciale, le port de Mostaganem bénéficie d'importants travaux de moder-

nisation, comprenant la réhabilitation de 2 postes d'amarrage, la réalisation d'une plateforme logistique dédiée aux conteneurs et l'acquisition d'équipements modernes de contrôle des passagers au niveau de la gare maritime.

Une étude portant sur l'extension du port par la création d'un 3e bassin, destiné à accueillir des navires de grande capacité, a par ailleurs été lancée. À travers ces projets, le port de Mostaganem ambitionne de s'imposer comme une plateforme stratégique régionale et nationale au service du développement des exportations algériennes et de l'accès des produits nationaux aux marchés internationaux.

R.N

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

# Début du vote de la communauté nationale établie à l'étranger

**Les membres de la communauté nationale établie en Italie ont entamé, hier, l'opération de vote dans le cadre des élections législatives du 2 juillet.**

**E**n Italie, le corps électoral compte 7.073 électeurs, répartis entre l'ambassade d'Algérie à Rome et les consulats généraux de Naples et de Milan, a déclaré à l'APS la coordinatrice de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) au niveau de la huitième zone géographique (Madrid-Europe du Sud), Roza Aït Saïd, précisant que cinq (5) listes électorales sont en lice en Italie.

Le centre de vote de l'ambassade d'Algérie à Rome regroupe 1.482 électeurs, répartis sur deux bureaux de vote, dont un fixe et un itinérant.

Le nombre d'électeurs relevant du consulat général d'Algérie à Naples s'élève, quant à lui, à 1.679, répartis sur cinq bureaux de vote, dont deux fixes et trois itinérants.

Au niveau du consulat général d'Algérie à Milan, le corps électoral est estimé à 3.912 électeurs, répartis sur cinq bureaux de vote, comprenant un bureau fixe et quatre bureaux itinérants, selon la même source.

A cet effet, le consulat général d'Algérie à Naples a publié, sur sa page officielle sur les réseaux sociaux, le calendrier d'ouverture des bureaux de vote relevant de sa circonscription consulaire. Le bureau fixe, situé au siège du consulat, sera ouvert durant toute la période allant du 27 juin au 2 juillet, tandis que les bureaux itinérants accueilleront les électeurs selon un calendrier couvrant les villes de Capaccio Paestum, Aversa, Caserte, Palerme, Vittoria, Messine, Catane, Bari, Barletta, Andria et Trani.

De son côté, le consulat général d'Algérie à Milan a dévoilé, sur sa page officielle, le programme des bureaux de vote. Ainsi, le bureau fixe, situé au siège du consulat, sera ouvert du 27 juin au 2 juillet, tandis que les bureaux itinérants accueilleront les électeurs selon un programme couvrant les villes de Rovereto, Brescia, Trévise, Vicence, Florence, Modène, Turin et Gênes, permettant ainsi aux membres de la communauté nationale d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions.

A noter que l'Italie relève de la huitième zone géographique de la communauté nationale établie à l'étranger, dont la coordination est basée à Madrid. Cette zone couvre quatorze (14) pays:

l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Slovénie, la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie.

Pour rappel, le corps électoral de la communauté nationale à l'étranger s'élève à 854.785 électeurs sur un total de 24.727.041 inscrits au niveau national.

## DÉBUT DU VOTE DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE EN BELGIQUE

Les membres de la communauté nationale établie en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg ont commencé, samedi, à voter dans le cadre des élections législatives, où tous les moyens ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération.

Dès 8h00 du matin, les bureaux de vote ont ouvert leurs portes pour accueillir les électeurs parmi les membres de la communauté nationale résidant en Belgique et au Luxembourg, où "tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement du scrutin", a indiqué le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) en Belgique, M. Hakem Torchi.

Afin de permettre au corps électoral en Belgique, fort de 18.000 électeurs, d'exercer son droit de vote, huit (8) bureaux ont été ouverts à travers les villes de Bruxelles, Gand, Liège, Mons, Charleroi, Courtrai et Anvers, en plus d'un bureau de vote au Grand-Duché de Luxembourg.

Pour rappel, le nombre de sièges réservés à la communauté nationale établie à l'étranger au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) a été porté à 12 sièges, suite à la réorganisation des circonscriptions électorales selon la densité démographique. La campagne électorale à l'étranger a vu la compétition de 66 listes, représentant des partis politiques et des candidats indépendants.

## INTERDICTION, À COMPTER DE CE SAMEDI, DE PUBLIER OU DE DIFFUSER DES SONDAGES ET DES ENQUÊTES SUR LES INTENTIONS DE VOTE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a souligné, dans un communiqué, qu'il est interdit de publier ou de diffuser, sous quelque forme que ce soit, des sondages et des enquêtes sur les intentions de vote des électeurs, à compter de ce samedi au niveau de la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger et à partir de lundi prochain pour les circonscriptions électorales sur le territoire national, et ce, dans le cadre des Législatives du 2 juillet.

Cette interdiction "entre en vigueur à compter de ce samedi 27 juin au niveau de la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger et à partir de lundi 29 juin pour les circonscriptions

électorales sur le territoire national, et demeure applicable jusqu'à la clôture du scrutin", précise la même source.

Cette mesure "intervient en vertu du décret présidentiel N 26-145 portant convocation du corps électoral et en application des dispositions de l'article 81 de l'ordonnance N 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée", conclut le communiqué.

## DÉBUT DU VOTE DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE EN TUNISIE

Les membres de la communauté nationale établie en Tunisie ont commencé, samedi, à voter dans le cadre des Législatives du 2 juillet, au milieu d'un dispositif organisationnel et logistique rigoureux à même de garantir le bon déroulement de cette opération qui se poursuivra jusqu'à jeudi.

Le vote concerne un corps électoral estimé à 15.126 électeurs inscrits au niveau des trois centres électoraux ouverts aux membres de la communauté nationale établie dans ce pays, à savoir le Consulat général d'Algérie à Tunis, le Consulat d'Algérie à Kef et le Consulat d'Algérie à Gafsa.

Pour cette opération, 21 bureaux de vote ont été mobilisés (fixes et itinérants) répartis sur les différents gouvernorats tunisiens : 9 bureaux relevant du Consulat général d'Algérie à Tunis, 6 du Consulat d'Algérie au Kef et 6 autres du Consulat d'Algérie à Gafsa. Les bureaux ouvrent à 8h00 et ferment à 19h00.

Le scrutin pour la diaspora se déroule 120 heures avant la date du vote sur le territoire national, sachant que le nombre de sièges dédiés à la communauté nationale à l'étranger a été porté de 8 à 12 au titre de ces élections législatives.

A cet égard, le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour la quatrième zone géographique (Afrique), Nabil Naka, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que "les services de l'Autorité indépendante ont pris toutes les mesures organisationnelles et logistiques nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette échéance et garantir la transparence et l'intégrité du processus électoral, en s'appuyant sur la numérisation".

Il a, dans ce contexte, fait état de "l'intensification des programmes de formation des encadreurs supervisant l'opération électorale, parallèlement à l'adoption de protocoles organisationnels et sécuritaires garantissant la protection des urnes et la sécurisation des différentes étapes du vote et du dépouillement".

## DES APPELS À UNE PARTICIPATION MASSIVE POUR UNE APN FORTE

Les animateurs des meetings tenus vendredi, au 18e jour de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain,



ont insisté sur la nécessité d'une participation massive aux urnes en vue de l'émergence d'une Assemblée populaire nationale (APN) forte, à l'écoute des préoccupations des citoyens.

A Bouira, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a réitéré que l'objectif de la participation de son parti aux législatives est de "prendre en charge les préoccupations des citoyens ainsi que des travailleurs et proposer des solutions aux problèmes soulevés par les différentes catégories sociales". Elle a appelé à une participation "massive" en faveur des candidats du PT, choisis selon elle sur la base de critères de "crédibilité" et de "transparence".

Depuis Mila, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a souligné l'importance des prochaines législatives, affirmant que la réussite de cette échéance "renforce l'institution législative".

A Tizi-Ouzou, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a appelé à une participation massive aux législatives du 2 juillet pour élire un Parlement fort, estimant que "les élections représentent le mécanisme qui permet de consolider la confiance avec le citoyen".

Depuis la wilaya de El Tarf, le président du parti El Wassit Essiyassi, Ahmed Laroussi Rouibat, a affirmé que les prochaines législatives représentent une opportunité pour "renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions élues". Il a exhorté les candidats de la liste de son parti à "placer les préoccupations des citoyens au cœur de leur mission parlementaire".

Par ailleurs, depuis El Bayadh, la présidente du parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a mis en avant l'importance des législatives, qu'elle a qualifiées d'"étape importante pour le renforcement de la confiance entre le citoyen et l' élu".

Depuis Sétif, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a appelé à se diriger en force vers les bureaux de vote et choisir des candidats dotés d'expérience et de compétence.

Il a, dans ce sens, insisté sur "l'importance d'une participation forte à ce rendez-vous électoral", relevant que le programme de son parti "comporte de nom-

breuses propositions pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens et le renforcement de la confiance dans l'action parlementaire".

Toujours à Sétif, le président du parti de la Liberté et de la Justice (PLJ), Djamel Benziadi, a souligné que "la participation forte et le choix de candidats compétents et capables de transmettre les préoccupations du citoyen constituent un devoir national". Il a averti ses candidats contre "le fait de céder à des promesses irréalistes", rappelant que "la voix électorale est une responsabilité qu'il ne faut pas négliger".

Depuis Labiodh Sidi Cheikh, le président du Front El-Moustakbel, Fateh Boutbig, a estimé que le futur Parlement est appelé à être "un partenaire effectif dans la poursuite du processus des réformes" et dans la consolidation de la marche vers "l'Algérie de l'avenir", estimant que le véritable enjeu des prochaines échéances réside dans le renforcement du rôle du Parlement en tant que moteur essentiel au sein du dispositif institutionnel.

Le président du parti El-Fedjr El-Djadid, Tahar Benbaïbeche, a, quant à lui, appelé depuis Bouira, les citoyens, notamment les jeunes, à participer largement au vote lors des prochaines législatives et à donner leur chance aux futurs élus de prendre en charge les différentes préoccupations soulevées.

En outre, à El Eulma (wilaya de Sétif), le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a souligné que sa formation a présenté des candidats compétents, porteurs d'une "valeur ajoutée qualitative" pour la future APN. Il a précisé que la liste comprend "des docteurs, des ingénieurs et des médecins capables de représenter efficacement les citoyens", appelant à "une large participation au prochain rendez-vous électoral".

A Sétif, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes, Youcef Aouchiche, a appelé à un vote massif afin de renforcer l'institution législative pour qu'elle soit "à la hauteur des aspirations du peuple algérien". Il a indiqué que la participation de son parti "reflète un engagement politique visant à construire une institution législative forte, capable d'exercer ses missions de législation et de contrôle".

OUM EL BOUAGHI

# Le rôle de l'écoute et de l'orientation dans la lutte contre les fléaux sociaux souligné

**Les participants à un séminaire scientifique intitulé "Santé communautaire et prévention des fléaux : approches scientifiques et mécanismes pratiques" ouvert à Oum El Bouaghi ont souligné "le rôle de l'écoute et de l'orientation dans la lutte contre les fléaux sociaux".**



participative et en coordination avec les instances publiques, les associations et les différents acteurs de la société civile (psychologues, cellules d'écoute).

Elle a insisté sur la responsabilité de diffuser des idées positives parmi les jeunes et de faire face aux phénomènes négatifs ainsi qu'aux dangers qui menacent la société algérienne.

De son côté, le représentant de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Kheirallah Remichi, a présenté une communication intitulée "La prévention et la lutte contre la drogue, une responsabilité partagée", au cours de laquelle il a abordé le rôle de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans la lutte contre les stupéfiants, en s'appuyant sur une approche combinant prévention, sensibilisation et répression.

Il a également souligné l'im-

portance de la prise en charge physique et psychologique des toxicomanes, ainsi que la responsabilité sociétale partagée en la matière.

Celle-ci nécessite, a-t-il dit, l'intégration des efforts de l'ensemble des institutions gouvernementales et de la société civile, ainsi que l'adoption d'une stratégie globale partant d'une prise en charge familiale consciente, passant par la sensibilisation scolaire et religieuse, et allant jusqu'à une intervention thérapeutique et sécuritaire efficace.

A cette occasion, le chef du projet "Taâfi" (Guérison) du ministère de la Jeunesse, Abdelrezak Nezar, a présenté une intervention sur les objectifs de son projet. Celui-ci se concentre sur l'accompagnement des personnes dépendantes dans leur parcours de soins en s'appuyant sur un groupe de psychologues

bénévoles et de manière gratuite, ainsi que sur la création d'une cellule d'écoute et d'accompagnement pour attirer les jeunes et les soutenir psychologiquement, à travers un protocole thérapeutique supervisé par des médecins et des psychologues.

Il convient de noter que les travaux de ce séminaire scientifique de deux jours qui s'inscrit dans le cadre du projet de la caravane nationale de formation et de sensibilisation sur les fléaux sociaux et les dangers de la toxicomanie, parrainé par le ministère de la Jeunesse, se poursuivent avec la présentation de communications, d'ateliers au profit des enfants et des jeunes, et d'une activité de terrain destinée au grand public, en plus de l'installation d'un club local pour la santé, la prévention et le développement social durable.

ORAN :

## Entrée en activité d'une usine de production de smartphones

Le tissu industriel de la wilaya d'Oran s'est renforcé avec l'entrée en activité d'une usine spécialisée dans la production de smartphones, d'une capacité de production estimée à environ 6.000 téléphones par jour, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a effectué une visite d'inspection de cette usine située dans la zone industrielle d'Essenia et a pris connaissance des différents ateliers de production, ainsi que les équipements techniques disponibles. Une présentation lui a également été faite sur les différentes étapes de concrétisation de ce projet d'investissement. Ce nouvel investissement devrait permettre la création d'environ 400 emplois. Il contribuera également au renforcement du tissu industriel local et au soutien des efforts visant à promouvoir la production nationale dans le domaine des industries électroniques et technologiques, selon la même source. A cette occasion, le wali a souligné l'importance de cette usine, qu'il a qualifiée d'acquis pour la wilaya d'Oran, dans la mesure où il s'agit d'un projet qualitatif s'inscrivant dans la dynamique de soutien à la production nationale et d'encouragement des projets fondés sur les technologies modernes. La réalisation de cette usine reflète les efforts déployés par l'Etat pour accompagner l'investissement et créer les conditions favorables à la concrétisation des projets industriels, notamment ceux qui contribuent à la diversification de l'économie nationale, à l'augmentation du taux d'intégration locale et à la création de nouveaux emplois, a-t-on également souligné.

## VOIE FERROVIAIRE OUARGLA-IN SALAH-TAMANRASSET

### Installation de la commission de suivi du projet

La commission de wilaya d'Ouargla chargée du suivi du projet de la ligne ferroviaire Ouargla-In Salah-Tamanrasset a été installée, dans le cadre du renforcement des mécanismes de coordination et d'accompagnement du projet stratégique visant l'extension du réseau ferroviaire au Grand Sud, a-t-on appris des services de la wilaya. Cette instance sera chargée du suivi périodique des différentes étapes du projet, de la coordination continue entre les différents intervenants et instances concernées et de l'identification des contraintes et leur traitement en temps approprié, en vue d'assurer le bon déroulement des travaux et le respect du calendrier de réalisation, a indiqué le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, lors de l'installation de ladite commission. Cette phase, a-t-il dit, s'inscrit dans le cadre des préparatifs liés au lancement des travaux du mégaprojet de ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset, prévu en septembre prochain, à travers plusieurs tronçons, dont l'axe Ouargla-In Salah-Tamanrasset, afin d'accélérer son avancement, a-t-il précisé. Long de plus de 1.300 km, ce mégaprojet contribuera à l'amélioration du transport des régions du Grand Sud et à la consolidation de la dynamique de développement et d'investissement et d'amélioration des prestations logistiques, en plus de la génération d'emplois et le soutien aux différentes activités de production. Il traversera notamment les wilayas d'Alger, Laghouat, Ghardaïa, El-Meniaa, In Salah et Tamanrasset, et devra être livré à la fin de 2028, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le rythme de réalisation et en respectant les délais, au regard de l'importance économique et développementale du projet.

TIPASA :

## Adoption de la création de la ville nouvelle de Sidi Amar

L'APW de Tipasa a approuvé à l'unanimité la création d'une ville nouvelle à Sidi Amar, future métropole de 160.000 logements sur 6.122 ha.

Les membres de l'APW de Tipasa ont adopté à l'unanimité absolue, lors d'une session extraordinaire, le projet de création d'une ville nouvelle à Sidi Amar.

Cette adoption constitue une condition sine qua non pour mettre en œuvre le décret exécutif relatif à la création d'une ville nouvelle, tel que préconisé par la loi n° 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement, notamment son article 6. Celui-ci stipule que « la création d'une ville nouvelle est décidée par décret exécutif sur la base des instruments d'aménagement du territoire approuvés et après avis des collectivités territoriales concernées ».

Le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de Tipasa (DUAC), une directrice centrale du ministère de l'Habitat ainsi que le responsable des études de la ville nouvelle de Sidi Amar ont mis en exergue, en présence des élus et du wali de Tipasa, Mohamed Amine Ben Chaoulia, l'opportunité que représente cette ville nouvelle, qui accueillera, selon les estimations préliminaires, quelque 160.000 logements, toutes formules confondues.

Des estimations qui seront certainement revues à la hausse, compte tenu de la superfi-

cie consacrée au projet, qui atteint 6.122 ha relevant des territoires des communes de Sidi Amar, Cherchell, Hadjout, Nador et Tipasa.

Selon les représentants du ministère de l'Habitat, le choix du site obéit à des exigences urbaines, touristiques, socio-économiques et environnementales. Le foncier

concerné est déjà desservi par un réseau routier, à l'instar des RN 11 et RN 67.

Sur le plan économique, le projet prévoit la création de trois zones industrielles — à Hadjout, Sidi Amar et Hadjout/Meurad — dans le cadre de la réalisation du grand port commercial d'El Hamdania.

## DÉCÈS À ALGER DU METTEUR EN SCÈNE BELKACEM AMMAR :

### Une figure marquante de la scène théâtrale s'éteint

Le monde de la culture et du théâtre algériens est en deuil après le décès du metteur en scène et artiste Belkacem Ammar, des suites d'une maladie. Le défunt avait récemment subi une intervention chirurgicale au Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha d'Alger. Figure reconnue du théâtre national, Belkacem Ammar laisse derrière lui un riche parcours artistique et pédagogique. Diplômé de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), il s'est imposé au fil des années comme l'un des figures marquantes de la scène théâtrale algérienne. Tout au long de sa carrière, il a collaboré avec le Théâtre national algérien, ainsi qu'avec plusieurs théâtres régionaux des quatre coins du pays, mettant en scène des œuvres qui ont marqué le paysage culturel national. Parmi ses réalisations les plus connues figurent La maison des frontières, Le héros, Les ailes de Namoula et, tout récemment, Le Café du Guelmi. L'artiste a également étendu son activité à la télévision en participant à la série algérienne El-Badhra (La Graine), confirmant ainsi la diversité de son talent et sa présence, aussi bien sur les planches que sur le petit écran. Au-delà de son parcours artistique, Belkacem Ammar s'est distingué par son engagement dans la transmission du savoir. Enseignant à l'Institut des arts dramatiques de Bordj El-Kiffan, il a formé plusieurs générations de comédiens, de metteurs en scène et de professionnels des arts du spectacle, contribuant ainsi à l'émergence de nouveaux talents. Par son œuvre, son engagement artistique et son action pédagogique, Belkacem Ammar aura durablement marqué le théâtre algérien, laissant l'image d'un créateur passionné et d'un formateur dévoué au service de la culture nationale.

## L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RASD : Remise d'un message au président du Mozambique

Le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Mohamed Yeslem Beissat, a été reçu par le président de la République du Mozambique, M. Daniel Francisco Chapo, à qui il a remis un message écrit du président de la République. Brahim Ghali. Au cours de la réunion, l'émissaire du président de la République a transmis au président mozambicain les salutations de son homologue Brahim Ghali et a exprimé la profonde reconnaissance et la gratitude du peuple, des dirigeants, du gouvernement et du peuple sahraoui envers la République du Mozambique pour sa position historique de principe et son soutien constant à la juste cause sahraouie dans diverses instances internationales et continentales. L'émissaire sahraoui a informé son hôte des derniers développements concernant la question sahraouie, tant sur le plan diplomatique que sur le terrain, ainsi que de la lutte en cours du peuple sahraoui pour parachever sa souveraineté nationale. Pour sa part, le président Daniel Francisco Chapo a réaffirmé le soutien indé-

fectible et de longue date de son pays au peuple sahraoui et à sa juste cause. Il a en outre réitéré le soutien total du Mozambique au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le président mozambicain a également salué l'excellent niveau des relations bilatérales et les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, exprimant l'engagement commun à renforcer et à développer davantage ces liens dans l'intérêt des deux peuples. La réunion s'est déroulée en présence, outre le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines, de l'ambassadeur de la République sahraouie auprès de la République du Mozambique, M. Sid M'hamed Ahmed.



### PROMOTION DE L'ADMINISTRATION SAHRAOUIE : Fin des travaux de la Conférence nationale

La Conférence nationale pour la promotion de l'administration nationale a conclu ses travaux par un communiqué final, affirmant l'importance des ressources humaines en tant que pilier fondamental de tout développement. Les participants ont souligné que le succès des politiques administratives dépend largement des compétences et des qualifications des ressources humaines. Ils ont également élaboré une feuille de route pour la promotion de l'administration nationale, notamment celle des ressources humaines par le biais de la formation continue pour le renforcement des capacités.

## RENCONTRE SUR LE PROJET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN TUNISIE Présentation de la GreenAssist 3 transformant la durabilité en levier économique

La ville tunisienne de Sfax a accueilli une rencontre d'information consacrée à la présentation de GreenAssist 3, un outil développé dans le cadre du projet Greenov'i pour accompagner les petites et moyennes entreprises, les artisans et les artisanes dans leur transition écologique. L'événement, organisé au Centre d'affaires de Sfax, s'est voulu plus qu'une simple réunion technique. Il a mis en avant une idée centrale : la durabilité n'est plus un luxe intellectuel, mais une nouvelle langue économique quotidienne, appelée à s'imposer dans les modes de production, de gestion et de commercialisation. À travers ce rendez-vous, le projet Greenov'i a choisi Sfax pour ouvrir un dialogue entre le Sud productif et les exigences de l'économie de demain.

### GREENOV'I, UN PROJET TOURNÉ VERS L'ACTION

Greenov'i est un projet dédié à l'accompagnement de la transition écologique en Tunisie à travers une approche pratique et directement orientée vers les acteurs économiques. Son objectif est de permettre aux petites et moyennes entreprises, aux artisans et aux artisanes de mieux comprendre leur impact environnemental, de le réduire et d'améliorer, en même temps, leur performance économique. L'outil présenté à Sfax, GreenAssist 3, propose un diagnostic environnemental complet. Il porte notamment sur la consommation d'énergie, l'utilisation de l'eau, la gestion des déchets et l'usage des ressources. À l'issue de ce diagnostic, une feuille de route claire et applicable est proposée aux entreprises concernées, afin de les aider à engager des actions concrètes.

### UN DIAGNOSTIC ENTIÈREMENT FINANCÉ

L'un des principaux atouts de GreenAssist 3 réside dans son mode de prise en charge. Le diagnostic environnemental est entièrement financé par Greenov'i, sans aucun coût pour l'entreprise bénéficiaire. Cette gratuité représente un avantage important pour les petites structures, souvent confrontées à des contraintes financières et à une facture énergétique de plus en plus lourde. Dans un contexte où les marchés internationaux s'intéressent de plus en plus à l'empreinte environnementale

des produits, la compétitivité ne repose plus seulement sur le prix ou la qualité, mais aussi sur la manière de produire. GreenAssist 3 entend ainsi apporter une réponse concrète aux entreprises qui souhaitent identifier les pertes de ressources, réduire leurs charges, améliorer leur efficacité et renforcer leur attractivité auprès des partenaires et des bailleurs de fonds.

### SFAX, UN CHOIX STRATÉGIQUE

Le choix de Sfax pour accueillir cette rencontre n'est pas anodin. La région est considérée comme l'un des principaux pôles productifs du pays, où les ateliers, les petites entreprises et les activités artisanales occupent une place centrale dans le tissu économique. C'est à Sfax que de nombreuses petites unités peuvent évoluer vers des structures plus organisées, et que l'artisanat peut se transformer en activité productive à plus grande échelle. Pour les initiateurs du projet, réussir la transition écologique en Tunisie suppose de commencer par ces acteurs de terrain : l'artisan, la cheffe d'atelier, le propriétaire d'une petite entreprise ou encore le porteur d'un projet naissant. Le message porté par la rencontre est clair : l'environnement concerne directement l'entreprise, et celle-ci peut devenir une partie essentielle de la solution.

### UN PROGRAMME APPUYÉ PAR DES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Greenov'i s'inscrit dans le cadre du programme « Tunisie verte et durable ». Il est financé par l'Union européenne à travers le volet consacré à l'entrepreneuriat vert. Le projet est mis en œuvre par Expertise France, en partenariat avec le Centre international des technologies de l'environnement de Tunis (CITET), sous la supervision du ministère de l'environnement et du ministère de l'économie et de la planification. Ce cadre institutionnel donne au projet une dimension nationale, technique et financière, avec un appui international destiné à favoriser des résultats concrets sur le terrain.

### LA DURABILITÉ COMME LEVIER DE PERFORMANCE

La rencontre de Sfax a permis de rappeler

que la durabilité peut être synonyme d'économies. Une meilleure maîtrise de la consommation énergétique, une utilisation plus rationnelle de l'eau, une réduction des déchets et une gestion plus efficace des matières premières peuvent permettre aux entreprises de réduire leurs coûts et d'améliorer leur rendement. Le diagnostic environnemental agit ainsi comme un miroir permettant à l'entreprise d'identifier ses faiblesses, ses gaspillages et ses marges de progrès. La phase suivante, celle du plan d'action, permet de définir les priorités et de passer d'un constat technique à une transformation progressive et mesurable.

### UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ARTISANS ET LES PETITES ENTREPRISES

GreenAssist 3 s'adresse aux artisans, aux artisanes, aux propriétaires de petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux porteurs d'idées nouvelles souhaitant intégrer la dimension environnementale dans leur activité. Le parcours commence par une étape simple : le diagnostic. Il se poursuit ensuite par l'identification de solutions adaptées aux capacités et aux besoins de chaque structure.

Cette démarche permet aux entreprises d'engager une transition progressive, sans rupture brutale, tout en améliorant leur compétitivité et leur capacité à répondre aux nouvelles exigences des marchés.

### UNE CARTE VERTE QUI PART DU SUD

La rencontre de Sfax a confirmé que la transition écologique n'est plus un concept lointain, coûteux ou réservé aux grandes entreprises. Avec GreenAssist 3, elle devient un outil accessible, qui commence par un diagnostic, se poursuit par des actions d'amélioration et peut ouvrir la voie à de nouvelles perspectives de développement, d'extension et d'exportation. Depuis le Centre d'affaires de Sfax, les contours d'une nouvelle carte verte commencent ainsi à se dessiner. L'enjeu est désormais de transformer cette initiative en dynamique concrète, capable d'accompagner des centaines d'entreprises vers des modes de production plus intelligents, moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.

### LIBYE :

## Expulsion de 35 migrants égyptiens via la frontière de Musaid

Les autorités libyennes ont expulsé 35 migrants égyptiens en situation irrégulière par le poste frontière terrestre de Musaid dans le cadre des efforts continus visant à faire respecter les lois sur l'immigration et à lutter contre la migration irrégulière, a annoncé la branche d'Ajdabiya de l'Agence de lutte contre la migration illégale.

Selon l'agence, l'opération d'expulsion a été menée à bien une fois toutes les procédures légales, de sécurité et administratives accomplies.

Les migrants ont été rapatriés par l'intermédiaire du bureau de déportation de l'agence au poste frontière de Musaid, sous la supervision du colonel Mohamed Ali Al-Fudail, directeur des branches de la région centrale et du sud-est.

Selon les autorités, le groupe comprenait deux ressortissants égyptiens ayant fait l'objet de décisions de justice et d'arrêtés d'expulsion émis par le parquet.

Une autre personne a été expulsée après avoir été diagnostiquée atteinte d'hépatite B ; les mesures sanitaires nécessaires ont été mises en œuvre avant son retour.

Les 32 migrants restants ont été interpellés après être entrés illégalement en Libye sans documents de voyage valides ni pièces d'identité officielles, selon l'agence.

Les autorités ont confirmé que toutes les personnes expulsées avaient été traitées conformément à la législation libyenne et à la réglementation en matière d'immigration avant d'être transférées au poste frontière.

L'Agence de lutte contre l'immigration clandestine a déclaré que cette opération s'inscrit dans le cadre d'une campagne plus vaste visant à freiner l'immigration irrégulière, à renforcer la sécurité des frontières et à mettre en œuvre les décisions d'expulsion des personnes résidant en Libye sans statut légal.

La Libye demeure un important pays de transit pour les migrants qui tentent de rejoindre l'Europe via la Méditerranée. En conséquence, les autorités ont renforcé les contrôles aux frontières et accru la coopération entre les services de sécurité afin de lutter contre l'immigration irrégulière et de faire respecter la législation en matière d'immigration.

# Le fondement des réformes structurelles en Algérie, condition sine qua non de la relance économique, implique une transparence de la gestion du couple Sonatrach - système financier,

Par : Abderrahmane Mebtoul

**L'Algérie vient d'être retirée de la liste grise du GALFI le 19 juin 2026 mais l'économie algérienne est en grande partie une économie de nature publique avec une gestion administrative largement irriguée par la rente des hydrocarbures directement et indirectement .**



Le système financier algérien est en grande partie directement et indirectement irrigué par la rente des hydrocarbures . Dans sa globalité – banques, fiscalité, domaines, douanes, le système financier algérien doit s'adapter aux normes internationales, ayant besoin de réformes structurelles pour dynamiser le tissu productif, C'est un enjeu énorme de pouvoir, ce qui explique que les réformes structurelles annoncées depuis plusieurs des décennies soient menées timidement . À partir de là, ne faut-il pas parler de refondation du système financier algérien , car sa réforme renvoie fondamentalement à la gouvernance globale, expliquant cette sentence du président de la République Abdelmadjid Tebboune, je le cite « les banques doivent passer de guichets administratifs à de véritables banques accompagnant les véritables investisseurs».

1.- Les banques publiques en ce mois de janvier 2026 représentent plus de 85% des crédits octroyés et malgré leur nombre, les banques privées sont marginales, les activités, quelle que soit leur nature, se nourrissent des flux budgétaires et leur financement est lié à la capacité réelle ou supposée du Trésor où se tissent des liens dialectiques entre la logique rentière et l'extension de la sphère informelle (avec des monopoles informels), produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat et de la bureaucratie. L'informel contrôle plus de 65% des segments des produits de première nécessité : marché des fruits et légumes, du poisson, de la viande rouge et blanche et à travers les importations, le tex-

tile et le cuir expliquant le peu d'impacts des différentes directives du ministère du Commerce. Car, lorsqu'un gouvernement introduit des injonctions administratives ne correspondant pas à l'état de la société et c'est une loi économique universelle, les agents économiques produisent eux-mêmes leurs propres règles qui leur permettent de fonctionner, beaucoup plus solides que celles que l'Etat veut imposer car reposant sur la confiance (voir étude sous la direction du professeur A.Mebtoul « Poids de la sphère informelle au Maghreb ». Institut Français des Relations Internationales IFRI 2013 réactualisée dans la revue stratégie IMDEP du Ministère de la Défense nationale Alger octobre 2019) . Dans sa note de février 2024 sur la conjoncture économique relative aux tendances monétaires et financières des 9 premiers mois de l'année 2023, la Banque d'Algérie a souligné qu'en septembre 2023, les sommes d'argent qui circulent en dehors du circuit bancaire ont atteint 8026,19 milliards de dinars, dépassant de loin les 7392,8 milliards de dinars enregistrés à fin décembre 2022, représentant au cours de 137 dinars un dollar 59,39 milliards de dollars soit environ 33% du PIB

Selon la Banque d'Algérie , le 25 juin 2026, la monnaie unique européenne s'établissait à 151,4329 dinars contre le dollar américain s'échange à environ 240,00 DA à l'achat et 245,00 DA à la vente ,contre 5 dinars un dollar en 1970, en 2000 environ 75 dinars n'ayant pas permis contrairement aux lois économiques de

dynamiser les exportations hors hydrocarbures montrant que le blocage est d'ordre systémique et de surcroît , cet artifice comptable permettant pourtant de combler artificiellement l'important déficit budgétaire ,( augmentation de la fiscalité hydrocarbures et les taxes à l'importation, accentuant l'inflation importée atténuée par l'important montant global des subventions et transferts sociaux pour l'année 2025 qui s'est élevée s'élève à plus de 5.000 milliards de dinars algériens ,représentant , près de 38% du budget global de l'État . Sur le marché parallèle cours réel qui reflète la réalité de l'économie (square Port-Saïd) , 100 euros sont échangés à 27 750 DA à la vente et 27 500 DA à l'achat ; 100 dollars américains , 23900 DA à la vente et 23 500 DA à l'achat ; 100 dollars canadiens : 16 500 DA à la vente et 16 100 DA à l'achat ; 100 livres sterling , 30 000 DA à la vente et 29 500 DA à l'achat. L'écart entre le marché officiel et le marché noir varie 78 et 80% contre 30% il y a environ 30 années et moins de 60% vers les années 2000, une des causes de la corruption via les surfacturations avec l'extension de la masse monétaire en circulation hors banques. La Banque d'Algérie avait indiqué que la circulation fiduciaire hors banques représente 33,35% de la masse monétaire globale en Algérie, soit quelque 7395 milliards de dinars à fin septembre 2022, contre 6712 milliards de dinars à fin décembre 2021 soit 53,98 milliards de dollars, Selon la situation mensuelle de la Banque d'Algérie arrêtée au 30 novem-

bre 2025, la masse fiduciaire en circulation dépasse 9654 milliards de dinars soit 62,68 milliards de dollars , la masse fiduciaire en circulation représentant 45,7 % du total du bilan de la Banque d'Algérie. Le montant total des dépôts de la finance islamique est dérisoire en Algérie qui a été évalué en 2025 à 506 milliards de dinars (3,3 milliards de dollars au cours de juin 2026) selon les bilans officiels du secteur, les fonds levés cumulés ayant atteint plus de 900 milliards de dinars, (5,80 milliards de dollars) avec une grande partie réinvestie dans le financement de projets et de l'immobilier., en rappelant que le montant au niveau mondial de la finance islamique est évalué entre 4 500 et 4 900 milliards de dollars selon les institutions et le périmètre exact (actifs bancaires, sukuk, fonds). Quant aux bureaux de change pour canaliser l'épargne informelle, malgré plusieurs annonces , ils ne sont pas encore opérationnels ,leur réussite étant conditionnée par le taux d'intérêt qui fluctue entre le marché parallèle et celui de la cotation officielle, l'écart ne devant pas dépasser 3/4% minimum

2.- En Algérie, Sonatrach , du fait de la faiblesse des activités en aval, avec la dominance des exportations pétrole et gaz à l'état brut et semi brut peut être assimilée à une grande Banque primaire. La majorité des entreprises privées et publiques , que ce soit pour leur investissement ou leur exploitation courante, sont entièrement dépendantes de la «monnaie hydrocarbures », le système financier étant con-

struit sur un ensemble de réseaux portés par des intérêts financiers à court terme, développant ensuite à moyen terme des stratégies d'enracinement freinant les réformes pour préserver des intérêts acquis, pas forcément porteur de croissance mais pour le partage de la rente. Or, la vraie richesse ne peut apparaître que dans le cadre de la transformation du stock de monnaie en stock de capital, et là est toute la problématique du développement. L'analyse du système financier algérien ne peut être comprise sans aborder la rente des hydrocarbures. Tout est irrigué par la rente des hydrocarbures donnant ainsi des taux de croissance, de chômage et d'inflation fictifs. On peut considérer que les conduits d'irrigation, les banques commerciales et d'investissement, opèrent non plus à partir d'une épargne puisée du marché, éventuellement un reliquat du travail, mais par les avances récurrentes (tirage et réescompte) auprès de la Banque d'Algérie pour les entreprises publiques qui sont ensuite refinancées par le Trésor public en la forme d'assainissement, rachat des engagements financiers des EPE auprès de la Banque d'Algérie. La richesse nationale créée puise sa source dans la relation du triptyque: stock physique (stock ressources naturelles d'hydrocarbures)-stock monétaire (transformation: richesse monétaire) – répartition (modalités et mécanismes de répartition: investissement-consommation-fonds de régulation).

Suite en page 9

**Suite de la page 8**

La société des hydrocarbures ne crée pas de richesses ou du moins très peu, elle transforme un stock physique en stock monétaire (champ de l'entreprise) ou contribue à avoir des réserves de change provenant essentiellement de Sonatrach. Les exportations hors hydrocarbures ont connu une courbe descendante 6,9 milliards de dollars en 2022, en 2024 4,02 et environ 5 milliards de dollars en 2025 selon les données des statistiques douanières, et sur ce montant 65/70% sont des dérivées d'hydrocarbures laissant un montant dérisoire aux segments à forte valeur ajoutée concurrentiel au niveau international. Pour preuve les banques publiques malades de leurs clients, les entreprises publiques sans compter la gestion défectueuse de certains services collectifs (infrastructures, logements et hôpitaux par exemple) des crédits de complaisance à certains opérateurs privés, dans le cadre de réseau de clientèles, 250 milliards de dollars d'assainissement des entreprises publiques durant les trente dernières années à fin 2020 et cela a continué entre 2021 et 2025 selon un rapport officiel diffusé par le premier ministre algérien (source APS) et plus de 85% étant revenues à la case de départ, avec des réévaluations incessantes faute de maîtrise de la gestion des projets, la BEA n'étant florissante que parce qu'elle gère les comptes à Sonatrach.

Pour son efficacité, la réforme du système financier doit s'inscrire d'une manière générale au sein de la réforme de l'éco-système et supposant une planification stratégique tenant compte tant des mutations internes qu'internationales. Ce qui implique de dynamiser la Bourse d'Alger

dont la valeur des actions en bourse fluctuent en fonction de plusieurs critères comme les gains présents et futurs des entreprises. En cas de dérapage accéléré du dinar et d'un taux d'inflation réel élevé, les actionnaires iront vers des valeurs refuges comme les devises, l'or ou l'immobilier. La levée des contraintes bureaucratiques, la visibilité dans la politique économique, la stabilité juridique et la concurrence entre les entreprises sont nécessaires pour dynamiser la bourse. Celle-ci passe forcément par la CONFIANCE sans laquelle aucun investissement créateur de valeur ajouté n'est possible supposant une cohérence et la visibilité et notamment la refonte du système financier algérien. Malgré le grand nombre d'opérateurs privés, il ne peut y avoir véritablement de bourse sans la résolution des titres de propriété et sans des comptabilités claires et transparentes calquées sur les normes internationales. Il faut généraliser les audits et la comptabilité analytique afin de déterminer clairement les centres de coûts et de profits, ce qui renvoie à l'exode de compétences où le poste services au niveau de la balance des paiements, certes avec une baisse mais due à la restriction des importations de plus de 10 milliards de dollars d'importation de services vers les années 2008/2009 à environ 5/6 milliards de dollars entre 2024/2025. Pour dynamiser la bourse d'Alger je propose en associant la diaspora la création de fonds de partenariat Public/Privé pour privatiser partiellement quelques champions nationaux avec l'introduction en bourse des deux plus grandes entreprises publiques Sonatrach et Sonelgaz, supposant non des comptes consolidés de peu de signification,



des comptes transparents conformes aux normes internationales (voir les différents audits sur la gestion de Sonatrach sous la direction du Pr Abderrahmane Mebtoul sur Sonatrach de 1974 à 2026), ainsi le plus grand groupe privé Cevital. L'expérience de l'importante société saoudienne Aramco est à méditer pour l'Algérie, qui en juin 2024 a annoncé la vente de 1,55 milliard d'actions, soit la transaction la plus importante sur le marché boursier au Moyen-Orient depuis l'introduction en bourse de la société le 03 novembre 2019, cette dernière ayant cédé 5% de son capital, dont 2% sur le marché saoudien. L'introduction d'une société en bourse avec l'extension du nombre de nouveaux actionnaires ne doit pas se limiter uniquement au besoin de financement via la canalisation de l'épargne mais doit modifier nécessairement le conseil d'administration et le management interne de l'entreprise pour plus d'efficacité : qu'en est-il pour le cas de l'ouverture du capital des banques BDL et CPA en Algérie ? Une bourse

pour 47 millions d'habitants constitue une première phase, la capitalisation boursière globale de la Bourse d'Alger s'élevant à 722,6 milliards de dinars au 13 mars 2025 soit environ 5 milliards de dollars, montant très faible et ce comparé à la capitalisation boursière mondiale qui en 2025 a atteint des niveaux records près de 154 000 milliards de dollars (USD); le marché américain ayant dominé avec une valorisation entre 62 à 68 billions de dollars. Aussi il serait souhaitable la création d'une bourse maghrébine et africaine à l'avenir, cette intégration devant développer plus rapidement l'économie du continent et accroître le nombre d'acteurs boursiers. Hélas, le commerce intra maghrébin ne dépasse pas actuellement 3% et celui inter-africain 15% et je ne rappellerai jamais assez que l'espace naturel de l'Algérie est dans les espaces méditerranéens et africains.

En conclusion, la valeur d'une monnaie dépend fondamentalement du niveau de production et de productivité (le dinar algérien est corrélé à plus

de 70% aux réserves de change via la rente des hydrocarbures) et le fondement de tout système financier fiable doit reposer sur la confiance, passant par des actions concrètes de lutte contre la bureaucratie. Car le pouvoir bureaucratique sclérosant a trois conséquences nuisibles pour le développement en Algérie (voir notre contribution en 2008 au grand quotidien financier français les Echos.fr, le terrorisme bureaucratique, est l'obstacle majeur au frein à l'Etat de droit et à l'investissement productif) — premièrement, une centralisation pour régenter la vie politique, sociale et économique du pays ; deuxièmement, l'élimination de tout pouvoir rival au nom du pouvoir bureaucratique ; et troisièmement le bureaucrate bâtit au nom de l'Etat des plans dont l'efficacité se révèle bien faible, le but étant de donner l'illusion d'un gouvernement même si l'administration fonctionne à vide, en fait de gouverner une population infime en ignorant la société majoritaire.

## VICTOIRE JUDICIAIRE AU TA DE MONTREUIL – CERTIFICAT DE RÉSIDENCE DE DIX ANS : Le Préfet sanctionné pour avoir exigé des critères légalement inapplicables à une ressortissante algérienne

Par Me Fayçal Megherbi, avocat

Le Tribunal administratif de Montreuil vient d'infliger un sérieux camouflet à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Par un jugement rendu ce 25 juin 2026, la juridiction a annulé le refus de délivrance d'un titre de séjour de dix ans opposé à une ressortissante algérienne, défendue avec succès par Me Megherbi. Éclairage sur une décision qui rappelle fermement à l'administration le respect de ses propres textes.

### LE PIÈGE DE L'ADMINISTRATION DÉJOUÉ PAR LA DÉFENSE

L'affaire débute en août 2024. Face au silence persistant du préfet de la Seine-Saint-Denis sur la demande de certificat de résidence de dix ans de sa cliente, Me Megherbi saisit une première fois le tribunal administratif pour contester ce refus implicite. Plus d'un

an après, en octobre 2025, la préfecture tente de régulariser sa posture en notifiant cette fois une décision explicite de rejet.

Loin de se laisser décourager par cette manœuvre administrative, le conseil de la requérante dépose immédiatement un second recours. À l'audience du 9 juin 2026, l'avocat pèse de tout son poids face à une préfecture qui a brillé par son absence, n'ayant même pas pris la peine d'être présente ou représentée.

### L'ARGUMENT IMPLACABLE DE L'AVOCAT : LE DROIT AU TITRE AUTOMATIQUE

Pour justifier son refus, le préfet s'était retranché derrière un argument classique : l'insuffisance des ressources financières de la requérante. Une condition qui, selon l'administration, faisait obstacle à l'obtention du précieux sésame.

C'était sans compter sur la fine

analyse juridique de Me Megherbi. L'avocat a démontré point par point que sa cliente, présente régulièrement sur le territoire national depuis le 2 janvier 2013 sous couvert de titres de séjour successifs (hors statut d'étudiante), entrait de plein droit dans les dispositions spécifiques de l'accord franco-algérien.

En clair, dès lors qu'un ressortissant algérien justifie de plus de dix ans de séjour régulier en France, le certificat de résidence de 10 ans doit lui être délivré automatiquement, sans que l'administration ne puisse y subordonner une quelconque condition de ressources. Le tribunal a pleinement validé le raisonnement de la défense. Dans ses considérants, le juge administratif rappelle à l'ordre le préfet : en opposant un critère de ressources à une situation qui n'en comportait pas, l'autorité préfectorale a purement et simplement méconnu les stipulations de l'accord bilatéral.

### UNE CONDAMNATION FERME ET UNE OBLIGATION D'EXÉCUTER

Le verdict est sans appel pour l'État, qui se voit condamné à verser 1 100 euros à la requérante au titre des frais d'instance. Surtout, le tribunal ne s'est pas contenté d'annuler la décision abusive. Suivant les conclusions de la défense, il a enjoint de manière stricte au préfet de la Seine-Saint-Denis — ou à tout préfet territorialement compétent — de délivrer le certificat de résidence de dix ans dans un délai maximal de deux mois. Cette décision marque une victoire éclatante pour le cabinet d'avocats et sa cliente, et résonne comme un rappel nécessaire : l'urgence ou la pression migratoire ne sauraient dispenser les préfectures d'une application rigoureuse et de bonne foi du droit des étrangers.

Par Me Fayçal Megherbi, avocat

LE QUOTIDIEN D'ORAN :

# Le Parlement n'est pas une APC

**Une campagne électorale ne se juge pas uniquement par les infractions constatées, des recours déposés ou des irrégularités officiellement signalées.**



Elle se mesure également à la qualité du débat public qu'elle produit, à la compréhension qu'elle offre des institutions et à la manière dont elle éclaire le citoyen sur les enjeux réels du mandat sollicité. À cet égard, si la campagne actuelle n'a connu, officiellement, ni dérive majeure ni manquement déclaré, un phénomène mérite néanmoins d'être observé avec attention : la montée d'un discours fortement marqué par le populisme chez certains candidats. Le constat est simple. Une partie des discours entendus ces dernières semaines semble avoir déplacé le centre de gravité du débat électoral. Au lieu d'expliquer aux électeurs ce qu'est réellement un parlementaire, quelles sont ses prérogatives, ses responsabilités et les limites de son action, certains candidats ont choisi de concentrer leurs interventions sur des problématiques relevant essentiellement de la gestion locale. Routes dégradées, éclairage public, espaces verts, collecte des déchets, aménagement urbain, équipements de proximité... autant de sujets

importants pour la vie quotidienne des citoyens, mais qui relèvent principalement des collectivités locales et des exécutifs territoriaux élus. Le problème n'est évidemment pas d'évoquer les préoccupations concrètes des citoyens. Un responsable politique déconnecté des réalités du terrain serait tout aussi critiquable. Le problème apparaît lorsque ces questions deviennent l'essentiel du discours et finissent par occulter la nature même de l'institution pour laquelle le candidat sollicite les suffrages. Un Parlement n'est pas une mairie élargie. Un député n'est pas un président d'APC à une autre échelle. Le rôle fondamental d'un parlementaire est d'abord législatif. Il participe à l'élaboration des lois. Il examine les textes qui structurent la vie économique, sociale et politique du pays. Il contrôle l'action du gouvernement. Il interpelle l'exécutif. Il

contribue à l'évaluation des politiques publiques. Il participe aux débats nationaux qui engagent l'avenir de la collectivité tout entière. Autrement dit, son champ d'intervention dépasse largement les limites d'une commune, d'un quartier ou même d'une wilaya. Réduire la fonction parlementaire à une série de promesses concernant l'aménagement local revient donc à entretenir une confusion institutionnelle préjudiciable à la qualité démocratique du débat. Cette confusion n'est pas anodine. Elle produit chez le citoyen une perception erronée des responsabilités publiques. Elle crée des attentes que le futur élu ne pourra souvent pas satisfaire, non pas par manque de volonté, mais parce que les compétences promises ne relèvent tout simplement pas de son mandat. Combien de citoyens, ont fini par considérer leurs députés comme inefficaces simplement

parce qu'ils attendaient d'eux des réalisations qui relevaient en réalité d'autres institutions ? Le populisme prospère précisément sur ce mécanisme. Il simplifie des réalités complexes. Il efface les frontières institutionnelles. Il remplace l'explication par la séduction. Il préfère les promesses facilement applaudies aux explications parfois plus exigeantes mais plus honnêtes. Dire à un électeur que l'on transformera son quartier, que l'on réglera rapidement ses difficultés quotidiennes ou que l'on apportera des solutions immédiates à tous les problèmes locaux est souvent plus séduisant que d'expliquer le travail minutieux d'élaboration d'une loi, le contrôle budgétaire, l'analyse des textes législatifs ou l'évaluation des politiques publiques. Pourtant, la pédagogie institutionnelle constitue elle aussi une responsabilité politique. Une campagne électorale devrait être un

moment d'éducation citoyenne autant qu'un moment de compétition électorale. Elle devrait permettre aux électeurs de comprendre qui fait quoi dans l'organisation de l'État, quelles sont les compétences de chaque institution et où commencent et où s'arrêtent les responsabilités de chacun. Lorsqu'un candidat au Parlement adopte un discours qui ressemble davantage à celui d'un candidat aux élections locales, il ne commet peut-être aucune violation de la loi électorale. Mais il contribue involontairement à brouiller les repères institutionnels. Cette tendance révèle une difficulté plus profonde : la tentation permanente de transformer la politique en marché de promesses immédiates. Dans cet espace, la popularité prend souvent le dessus sur la rigueur institutionnelle, et le slogan remplace progressivement l'explication. Or, la maturité démocratique d'une nation ne dépend pas uniquement de la régularité des scrutins. Elle dépend aussi de la capacité des acteurs politiques à respecter l'esprit des institutions et à présenter honnêtement la nature des mandats qu'ils sollicitent. Le citoyen mérite mieux qu'un catalogue de promesses adaptées à toutes les élections. Il mérite un débat sérieux sur les lois qui seront votées, sur le contrôle de l'action gouvernementale, sur les orientations économiques et sociales du pays, sur les grands choix nationaux qui façonnent l'avenir collectif. Une campagne parlementaire devrait parler du Parlement. Cela paraît évident. Pourtant, c'est parfois l'évidence elle-même qui devient la première victime du populisme.

## LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

QALÂA DES BÉNI HAMDAD

# Au cœur de la première capitale hammadide

À l'écart des grands centres urbains actuels, au sud du djebel Maâdid et à une trentaine de kilomètres de M'sila, les vestiges de la Qalâa des Béni Hammad continuent de dominer le paysage. Perchée à près de 1 000 mètres d'altitude, cette ancienne cité médiévale occupe un site naturel spectaculaire qui lui conférerait autrefois un avantage stratégique considérable. Fondée en 1007 par Hammad Ibn Bologhine, fils du fondateur d'Alger, la ville devint la première capitale de la dynastie hammadide. À cette époque, elle s'imposa rapidement comme un centre politique, militaire et culturel majeur du Maghreb. Son emplacement en hauteur permettait de surveiller les vastes plaines environnantes tout en assurant une protection efficace contre les menaces extérieures. Pendant près de deux siècles, la cité connut une période de prospérité remarquable avant de décliner sous la pression des invasions hilaliennes. Elle fut finalement abandonnée au XIIe siècle, laissant derrière elle un patrimoine exceptionnel qui témoigne encore aujourd'hui de son importance historique.

### UNE VILLE FORTIFIÉE À LA GRANDEUR IMPRESSIONNANTE

La Qalâa des Béni Hammad n'était pas une simple forteresse. Derrière ses puissantes murailles s'étendant sur près de sept kilomètres se développait une véritable métropole organisée selon les principes

urbains des grandes villes musulmanes. Les remparts protégeaient un ensemble architectural d'une rare richesse composé de palais, de résidences, de bâtiments administratifs, de jardins et de quartiers d'habitation. Cette organisation reflétait à la fois la puissance de l'État hammadide et le niveau de développement atteint par la cité. Parmi les édifices les plus remarquables figure le palais de Dar El Baher. Les fouilles archéologiques ont révélé une conception sophistiquée de l'espace où le confort, l'esthétique et la représentation du pouvoir étaient étroitement liés. Les vestiges découverts sur le site montrent également une maîtrise avancée des techniques de construction et un goût prononcé pour l'ornementation. Cette richesse artistique influencera par la suite plusieurs courants architecturaux du Maghreb, mais aussi d'autres régions de la Méditerranée, notamment l'Andalousie et la Sicile.

### LA GRANDE MOSQUÉE, SYMBOLE DU RAYONNEMENT HAMMADIDE

Au centre de la cité s'élevait la grande mosquée, l'un des monuments les plus emblématiques de la Qalâa. Considérée parmi les plus anciennes et les plus importantes du Maghreb, elle constitue aujourd'hui encore un témoignage précieux de l'architecture religieuse du XIe siècle. Son immense salle de prière, organisée en treize nefs et huit travées, compte parmi les plus vastes d'Algérie. Seule la mosquée de Mansourah la dépasse en superficie. Son



minaret, qui demeure l'un des plus anciens du pays, rappelle l'importance spirituelle et intellectuelle de la ville durant l'époque hammadide. Bien plus qu'un simple lieu de culte, la mosquée occupait une place centrale dans la vie quotidienne. Elle accueillait les activités religieuses, mais aussi l'enseignement et les échanges intellectuels. Autour d'elle se développait une vie culturelle dynamique qui contribuait au rayonnement de la capitale.

### UN HÉRITAGE MAJEUR DE L'HISTOIRE ALGÉRIENNE

Malgré les siècles qui ont passé et les destructions subies, la Qalâa des Béni Hammad conserve une force évocatrice remarquable. Les ruines qui subsistent permettent encore d'imaginer l'ampleur de

cette ville autrefois florissante, considérée comme l'un des plus importants centres du Maghreb médiéval. Chaque vestige raconte une part de l'histoire des Hammadides : leur puissance politique, leur savoir-faire architectural et leur contribution au développement de la civilisation islamique en Afrique du Nord. Aujourd'hui, la Qalâa des Béni Hammad demeure l'un des joyaux du patrimoine algérien. Entre paysages montagneux grandioses et témoignages d'un passé prestigieux, elle offre aux visiteurs une immersion unique dans l'histoire d'une dynastie qui a marqué durablement le Maghreb. Plus qu'un simple site archéologique, elle reste le symbole d'une époque où puissance, culture et raffinement s'exprimaient à travers l'une des plus remarquables cités de l'Algérie médiévale.

VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL PAR L'OCCUPATION ISRAËLIENNE

# Un génocide à l'heure où le monde regarde ailleurs

**Alors que les capitales occidentales et les médias internationaux focalisent leur attention sur le détroit d'Ormuz, la sécurité des routes pétrolières et les tensions géostratégiques, un peuple est en train d'être broyé sous le poids d'une occupation militaire qui bafoue quotidiennement le droit international.**

En Palestine, les rapports s'accumulent : arrestations d'enfants, bombardements de tentes de déplacés, raids nocturnes, agressions de colons. Des faits qui, mis bout à bout, dessinent les contours d'un génocide en cours, sous un silence international assourdissant.

## LE MONDE DÉTOURNE LE REGARD : ORMUZ EN UNE, LA PALESTINE EN MARGE

Le détroit d'Ormuz est devenu ces dernières semaines le baromètre de l'angoisse géopolitique. Flottes navales, sommets d'urgence, analyses économiques : tout est mobilisé pour sécuriser un couloir maritime stratégique. Personne ne conteste l'importance économique de cette voie. Le problème est ailleurs. Cette focalisation crée un effet d'écran. Pendant que les caméras suivent les porte-conteneurs, des familles palestiniennes sont bombardées, des villages encerclés et des enfants arrêtés. Le droit international n'est pas à la carte. La IV<sup>e</sup> Convention de Genève, le Statut de Rome, la Convention sur le génocide de 1948 s'appliquent partout, en temps de paix comme en temps de guerre, en mer comme sous occupation. Or, ce qui se passe en Palestine ces dernières 48 heures suffit à démontrer l'ampleur des violations. L'actualité internationale a choisi ses priorités. Les Palestiniens paient le prix de ce choix.

## A SILWAN, L'ENFANCE PALESTINIENNE SOUS LES MENOTTES

Vendredi soir, dans le quartier central de Silwan, au sud de l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté deux enfants : Muhammad Alaa Sharawneh et Ali Yousef Al-Faqih. Le gouvernorat de Jérusalem a confirmé les arrestations. En droit international, l'enfant en territoire occupé bénéficie

d'une protection renforcée. La Convention relative aux droits de l'enfant interdit toute détention arbitraire, tout traitement cruel, et impose que l'intérêt supérieur de l'enfant soit une considération primordiale. À Silwan, la réalité est inverse. Les raids nocturnes, les interpellations violentes et les interrogatoires sans présence parentale sont devenus une routine. L'objectif de l'occupant est de briser toute forme de résistance dès le plus jeune âge et d'instiller la peur dans les familles. L'arrestation de Muhammad et Ali n'a pas fait la Une. Elle n'a suscité aucune condamnation officielle d'ampleur. Pourtant, elle illustre une politique systémique : criminaliser l'enfance palestinienne pour mieux contrôler l'avenir. Gaza : quand les tentes de déplacés deviennent des cibles Samedi, un drone israélien a visé une tente abritant des personnes déplacées dans la rue Al-Jalaa, à l'ouest de Gaza-ville. Plusieurs civils ont été blessés et évacués vers l'hôpital Al-Shifa. La veille, vendredi soir, une autre frappe de drone a touché un véhicule près de l'entrée du camp de réfugiés d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Gaza. Trois Palestiniens ont été tués et plusieurs blessés ont été admis à l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah. Ces deux attaques révèlent une logique militaire qui ignore les principes fondamentaux du droit international humanitaire. Le principe de distinction impose de séparer à tout moment les combattants des civils. Une tente de déplacés n'a rien d'un objectif militaire. La bombarder revient à frapper des personnes déjà déracinées, privées d'abri, d'eau et de soins. Le principe de proportionnalité est également violé : l'usage d'un drone contre un véhicule dans un camp surpeuplé maximise les dommages collatéraux. À force de répétition, ces frappes ne sont plus traitées comme des incidents isolés. Elles s'inscrivent dans une stratégie plus large : rendre la vie impossible à Gaza, détruire les infrastructures de survie et empêcher toute perspective de retour à une normalité. De nombreux juristes et rapporteurs spéciaux de l'ONU estiment aujourd'hui que ces actes relèvent du crime de génocide, tel que défini par la Convention de 1948 : intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national en tant que tel.

## NAPLOUSE ET TUBAS : LA TERREUR DES RAIDS NOCTURNES

Samedi, à Naplouse, les forces spéciales israéliennes ont encerclé une maison de la famille Abu Al-Layl, rue Al-Quds, près du camp de Balata. Elles ont arrêté le jeune



Faraj Abu Al-Layl. Dans la même opération, un enfant de 14 ans a été agressé par des soldats et a dû être transféré à l'hôpital par le Croissant-Rouge palestinien. À l'aube du même jour, le village de Tayasir, à l'est de Tubas, a été pris d'assaut. Après minuit, des dizaines de soldats ont fait irruption dans les maisons, fouillé, retourné les meubles, intimidé les habitants, avant de se retirer quelques heures plus tard sans procéder à aucune arrestation. Ces incursions n'ont pas pour but de maintenir l'ordre. Elles relèvent d'une doctrine de punition collective et d'humiliation. Le droit international interdit toute mesure de représailles contre des personnes protégées et toute destruction de biens sans nécessité militaire impérieuse. Or, le message envoyé aux habitants de Naplouse et de Tayasir est clair : nul n'est à l'abri, même dans son sommeil. C'est une forme de violence psychologique d'État, destinée à briser la cohésion sociale.

## AL-MUGHAYER : LA COLONISATION PAR LES TROUPEAUX ET LES CLÔTURES

Toujours samedi, dans le village d'Al-Mughayer, à l'est de Ramallah, des colons israéliens ont coupé une clôture en fer entourant une terre agricole, puis y ont lâché leurs moutons. Les cultures et les arbres ont été détruits. Les habitants dénoncent des attaques répétées dans le cadre d'une politique d'expansion coloniale. L'article 49 de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève est formel : la puissance occupante ne peut procéder au transfert d'une partie de sa population civile dans le territoire qu'elle occupe. Chaque avant-poste, chaque route réservée

aux colons, chaque tête de bétail lâchée sur une terre palestinienne est une violation conventionnelle. Les colons agissent souvent sous la protection de l'armée, ce qui engage directement la responsabilité de l'État occupant. Cette colonisation rampante vise à rendre impossible tout État palestinien viable en morcelant la Cisjordanie.

## L'ANATOMIE JURIDIQUE DES CRIMES : DE LA GUERRE À L'APARTHEID

Si l'on met des mots juridiques sur ces faits, le tableau est accablant. D'abord, les crimes de guerre : attaques intentionnelles contre des civils, bombardements de biens à caractère civil, traitements inhumains lors des raids. Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale les définit clairement à son article 8. La CPI a d'ailleurs ouvert une enquête sur la situation en Palestine depuis 2014. Ensuite, les crimes contre l'humanité : actes inhumains commis dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique contre une population civile. Le blocus de Gaza, la privation d'eau, de nourriture, de médicaments et d'électricité s'inscrivent dans cette logique. Puis, le génocide : la Convention de 1948 parle d'actes commis avec l'intention de détruire un groupe. Les bombardements massifs, le ciblage des hôpitaux et des abris, les discours de responsables israéliens appelant à « effacer » Gaza ont conduit l'Afrique du Sud à saisir la Cour internationale de Justice. Enfin, l'apartheid : deux systèmes juridiques distincts pour deux populations sur le même territoire, séparation par des routes, des checkpoints et des permis. Une commission de l'ONU a déjà conclu à l'existence d'un

régime d'apartheid.

## LE SILENCE DES PUISSANCES : UNE IMPUNITÉ ORGANISÉE

Pourquoi le sort de Muhammad et Ali à Silwan pèse-t-il moins lourd que le passage d'un pétrolier à Ormuz ? Parce que la géopolitique a ses hiérarchies. Les ventes d'armes, les alliances militaires, les intérêts énergétiques priment sur le droit. Le Conseil de sécurité est paralysé par les vetos. Les livraisons d'armes se poursuivent malgré les alertes des organisations humanitaires. Ce silence n'est pas neutre. Il produit de l'impunité. Il dit aux soldats qu'ils peuvent bombarder une tente sans craindre de poursuites. Il dit aux colons qu'ils peuvent détruire une terre sans craindre de sanctions. Il dit aux enfants palestiniens qu'ils sont moins protégés que des infrastructures.

## LE DROIT EXISTE, LA VOLONTÉ POLITIQUE MANQUE

Le droit international n'est pas un texte mort. Il prévoit des mécanismes : enquêtes de la CPI, mesures conservatoires de la CIJ, sanctions économiques, embargos sur les armes, suspension d'accords de coopération. La société civile, les syndicats, les universités et les médias indépendants ont aussi un rôle : documenter, nommer, refuser l'euphémisme. Il faut dire « enfant arrêté » et non « mineur interpellé ». Il faut dire « bombardement d'une tente de déplacés » et non « frappe ciblée ». Il faut dire « colon armé » et non « habitant ». Les mots sont le premier rempart contre l'oubli.

On ne peut pas invoquer la sécurité mondiale en ne regardant que le détroit d'Ormuz. La véritable insécurité est celle d'un enfant de 14 ans agressé à Naplouse, de trois Palestiniens tués près d'Al-Maghazi, d'une famille qui voit ses oliviers arrachés à Al-Mughayer. L'occupation israélienne ne viole pas seulement des frontières tracées sur une carte. Elle viole l'idée même que le droit est universel. Tant que la communauté internationale continuera de détourner le regard, le génocide se poursuivra hors-champ. Et l'histoire retiendra non seulement les crimes commis, mais aussi ceux qui ont choisi de compter les bateaux plutôt que les morts.

## LIBAN

### Un drone israélien frappe le sud du pays malgré l'accord

Un drone israélien a frappé, hier, une zone du sud du Liban malgré l'accord-cadre conclu entre le Liban et Israël à Washington, a rapporté l'Agence nationale d'information libanaise (NNA). Selon la même source, l'attaque a ciblé un carrefour situé à proximité du parc d'attractions Farah, dans la localité de Nabatieh al-Fawqa, relevant du gouvernorat de Nabatieh. Aucune victime n'a été signalée dans l'immédiat. Par ailleurs, la NNA a indiqué que

des forces israéliennes ont avancé vers les abords de Kfar Chouba, dans le district de Hasbaya, tout en ouvrant le feu à l'aide de mitrailleuses moyennes et lourdes. Ces incidents sont survenus malgré l'accord-cadre conclu à l'issue du cinquième cycle de négociations parrainées par les États-Unis entre le Liban et Israël, tenu vendredi à Washington. L'accord prévoit notamment le retrait des forces israéliennes du territoire libanais ainsi que le déploiement de l'armée libanaise dans

les zones du sud du Liban actuellement occupées par Israël. Israël continue toutefois d'occuper plusieurs secteurs du sud du Liban, certains depuis plusieurs décennies et d'autres depuis la guerre de 2023-2024. Selon les chiffres officiels libanais, la campagne militaire israélienne menée au Liban depuis le 2 mars 2026 a fait 4 243 morts, 12 186 blessés et provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes.

# Fracture de fatigue

**Une fracture de fatigue est une forme de fracture incomplète engendrée par l'application de contraintes répétées sur l'os.**

La cause principale est la pratique d'un sport de façon trop intensive. Les sports les plus concernés sont l'athlétisme, le basket, le tennis et la gymnastique. La fracture de fatigue est à l'origine de douleurs et parfois de gonflement en regard de la zone concernée. Le diagnostic d'une fracture de fatigue repose sur la réalisation d'imagerie médicale (IRM, scintigraphie, radiographie). La prise en charge de cette affection nécessite principalement et obligatoirement du repos. L'activité physique doit être suspendue pendant plusieurs semaines.

## DÉFINITION ET SYMPTÔMES D'UNE FRACTURE DE FATIGUE

Une fracture de fatigue est une blessure osseuse secondaire à une activité physique trop soutenue en termes de fréquence et/ou d'intensité. Ce type de fracture est particulier puisqu'elle n'est pas provoquée par un traumatisme violent. On parle de fracture incomplète ou de fissure. Ce type d'affection survient sur des os sains et essentiellement chez des personnes en bonne condition physique. Les sportifs y sont particulièrement confrontés. À savoir ! Les fractures de fatigue représentent 10% des blessures sportives, et dans 95% des cas, elles concernent les membres inférieurs. Une fracture de fatigue survient pendant ou suite à un effort physique intense ou à des sollicitations trop répétées. En effet, ce type de contexte déstabilise l'équilibre qui existe entre la destruction et la formation osseuses. La destruction osseuse survient plus rapidement ce qui fragilise l'os et le rend plus sujet aux fissures. De plus, la fatigue musculaire



limite l'absorption des chocs par les muscles et les tendons. Les chocs sont alors uniquement subis par le squelette. La fracture de fatigue la plus fréquente est celle du pied, et plus particulièrement du métatarse. Elle survient surtout chez les coureurs à cause de la tension répétée qu'exerce le choc de chaque foulée sur les os du pied une fois que les muscles et les tendons trop fatigués n'assurent plus leur rôle d'amortisseur. La fracture de fatigue du tibia arrive en deuxième position en termes de fréquence. Plus rarement, la cheville, le genou ou le bassin peuvent être concernés.

## UNE DOULEUR VIVE ET LOCALISÉE QUI DISPARAIT PROGRESSIVEMENT

Une fracture de fatigue se manifeste principalement par une douleur parfois associée à un œdème selon la partie du corps concernée. La douleur est généralement intense au début de l'effort physique mais a tendance à diminuer au cours de ce dernier, ce qui permet à tort de le poursuivre. La douleur s'atténue dès que l'activité cesse jusqu'à finir par disparaître au repos. Un œdème est souvent associé en

cas de fracture de fatigue au niveau de la cheville ou du pied.

## FRACTURE DE FATIGUE, DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

L'imagerie médicale pour un diagnostic précoce

Le diagnostic d'une fracture de fatigue nécessite la réalisation d'un examen d'imagerie. Idéalement, une scintigraphie osseuse ou une IRM est prescrite pour un diagnostic précoce. En effet, celui-ci est plus tardif avec une radiographie puisqu'elle peut ne révéler aucune anomalie jusqu'à 3 semaines après la lésion.

## LE REPOS, LE MEILLEUR DES REMÈDES DE LA FRACTURE DE FATIGUE

Une fracture de fatigue nécessite en moyenne 3 mois pour guérir. Le repos est indispensable à cette guérison. L'activité physique à l'origine de la blessure doit être totalement interrompue pendant plusieurs semaines. Lorsque la fracture concerne le membre inférieur, l'utilisation de béquilles ou de cannes anglaises peut être nécessaire. Le port de chaussures confortables est également recommandé. La douleur liée à la fracture est prise en

charge par des antalgiques. Le paracétamol est prescrit en première intention. En cas de contre-indication, un anti-inflammatoire tel que l'ibuprofène peut être utilisé. En cas d'œdème, des séances de kinésithérapie peuvent compléter la prise en charge. L'application de glace sur le membre surélevé permet également de réduire le gonflement.

## PRÉVENIR VAUT MIEUX QUE GUÉRIR

Les fractures de fatigue peuvent être prévenues en adaptant l'effort physique : l'intensité, la durée et la fréquence des entraînements doivent être augmentés progressivement. Il est, par ailleurs, indispensable d'adapter l'effort à la condition physique du sujet. À noter que les périodes de récupération font partie intégrante d'un entraînement, il faut donc les prévoir. Le choix d'un bon matériel est également un élément essentiel pour prévenir les blessures sportives. Un soin particulier doit être apporté à celui des chaussures. Enfin, il est important pour un sportif de savoir reconnaître la fracture lorsqu'elle survient : œdème au niveau de la zone douloureuse, douleur qui s'intensifie à l'effort et diminue au repos.

## BOISSONS ÉNERGISANTES

# Trois faux amis pour votre santé

Les boissons énergisantes, souvent consommées lors de soirées, d'événements sportifs ou de périodes de fatigue passagère, promettent un regain d'énergie immédiat. Cependant, derrière leur nom alléchant se cachent des composants qui peuvent s'avérer nocifs pour la santé, tant physique que mentale.

## UN COCKTAIL DE SUBSTANCES CONTROVERSÉES

Loin d'être de simples boosters d'énergie, ces boissons contiennent un mélange complexe d'ingrédients dont certains soulèvent des interrogations :

La caféine : bien connue pour ses effets stimulants, la caféine présente dans les boissons énergisantes peut entraîner des effets secondaires indésirables tels que nervosité, anxiété, tachycardie et troubles du sommeil.

La taurine et le D-glucuronolactone : ces deux substances, bien que présentes naturellement dans l'organisme, font l'objet de controverses quant à leur sécurité dans les

quantités élevées contenues dans les boissons énergisantes. Des études menées par l'Autorité européenne de sécurité sanitaire des aliments (Efsa) ont mis en lumière des risques potentiels pour la santé, mais leur impact exact reste à déterminer. Les vitamines et extraits de plantes : si certaines vitamines et plantes peuvent avoir des effets bénéfiques, leur présence dans les boissons énergisantes ne justifie pas leur consommation. En effet, ces boissons ne procurent aucun apport nutritionnel notable et leur effet stimulant provient essentiellement de la caféine et d'autres substances controversées.

## DES ALTERNATIVES PLUS SAINES ET DURABLES

Pour lutter contre la fatigue et améliorer votre énergie, il existe des solutions bien plus saines et durables que les boissons énergisantes :

Prioriser un sommeil de qualité : dormir suffisamment (7 à 8 heures par nuit) est essentiel pour recharger vos batteries et

favoriser votre bien-être physique et mental.

Avoir une alimentation équilibrée : manger des aliments sains et variés vous apportera l'énergie nécessaire pour affronter la journée. Privilégiez les fruits, légumes, céréales complètes et sources de protéines maigres.

Pratiquer une activité physique régulière : l'exercice physique est un excellent moyen de booster votre énergie et votre humeur. Trouvez une activité qui vous plaît et pratiquez-la régulièrement.

Gérer le stress : le stress peut avoir un impact important sur votre niveau d'énergie. Apprenez à gérer votre stress par des techniques de relaxation comme la méditation, le yoga ou la respiration profonde.

En conclusion, les boissons énergisantes ne sont ni des solutions miracles ni des alliées pour votre santé. Privilégiez des alternatives saines et durables pour prendre soin de votre énergie et de votre bien-être.

N'oubliez pas, votre corps est votre bien le plus précieux !

## CURES DE PRINTEMPS

### Les effets secondaires pour votre estomac ?

Le printemps est synonyme de renouveau, et pour beaucoup, c'est l'occasion de faire une cure de printemps. Mais attention, ces cures ne sont pas sans risque, surtout pour votre estomac.

Les cures de printemps, souvent composées de plantes ou de légumes, offrent une multitude de solutions pour répondre à des besoins et objectifs variés.

Découvrez les tenants et aboutissants de ces pratiques saisonnières.

## PERSONNALISER SA CURE DE PRINTEMPS

Loin d'être une approche unique, les cures de printemps se déclinent en une multitude de formes, chacune répondant à des attentes spécifiques :

Détoxifier son organisme : des plantes comme le pissenlit, l'artichaut ou la bouleau stimulent le foie et les reins, favorisant l'élimination des toxines accumulées pendant l'hiver.

Booster son énergie : des légumes riches en vitamines et minéraux, comme les épinards, les asperges ou les agrumes, redonnent vitalité et tonus à l'organisme.

Améliorer sa digestion : des plantes aux propriétés digestives, comme la gentiane, la menthe poivrée ou le fenouil, facilitent le transit intestinal et soulagent les troubles digestifs.

Renforcer son système immunitaire : des fruits et légumes riches en antioxydants, comme les kiwis, les oranges ou les brocolis, boostent les défenses naturelles et protègent contre les infections.

## ATTENTION TOUTEFOIS AUX EFFETS SECONDAIRES !

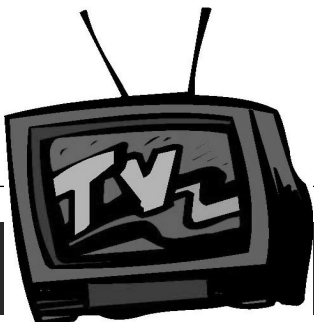
Transit accéléré et diarrhée : certaines plantes augmentent la production de bile qui peut irriter la muqueuse intestinale et entraîner des troubles digestifs.

Aggravation des problèmes de peau et des migraines : si vous souffrez d'eczéma, de psoriasis, d'acné ou de migraines chroniques, la cure de printemps peut aggraver vos symptômes.

Douleurs/coliques hépatiques : les personnes ayant des calculs biliaires ou une boue biliaire doivent être prudentes, car ces plantes peuvent déclencher des crises de colique.

## COMMENT LIMITER LES RISQUES ?

Choisissez des plantes adaptées à vos besoins et à votre état de santé. Commencez par des doses faibles et augmentez progressivement. N'hésitez pas à faire des pauses si vous ressentez des effets secondaires. En cas de doute, consultez votre médecin ou un naturopathe. Les cures de printemps peuvent être bénéfiques pour la santé, mais il est important de les faire avec prudence. En suivant ces conseils, vous réduirez les risques d'effets secondaires et profiterez pleinement des bienfaits de ces plantes.



## Selection du jour

### TF1

20h10

### Barbecue

Avec Lambert Wilson, Franck Dubosc, Florence Foresti, Guillaume de Tonquédec, Lionel Abelanski, Jérôme Commandeur, Sophie Duez, Lysiane Meis, Valérie Crouzet, Lucas Lavaine, Corentin Lavaine, Stéphane De Groodt, Philippe Laudénbach, Julie Engelbrecht, Marc Fayet

À l'approche de la cinquantaine, Antoine (Lambert Wilson) ressent une profonde insatisfaction face à sa vie monotone, malgré ses nombreuses aventures. Lors d'une course à pied, un incident cardiaque le pousse à une réflexion sur ses choix. Désireux de changer de cap, il décide de quitter son travail et de louer une magnifique maison en bord de mer pour passer des vacances avec ses amis les plus proches.



### 5

20h05

### Face à l'histoire

Réalisateur : Florence Platarets

Au début des années 1980, la statue de la Liberté est en mauvais état. Sa restauration devient un enjeu politique pour Ronald Reagan, qui voit la marque du renouveau américain. En 1986, en pleine Guerre froide, la fête spectaculaire de son centenaire est l'occasion idéale de faire triompher les valeurs occidentales de liberté. Dans les années 1990, Lady Liberty incarne une Amérique prospère et sûre d'elle-même, jusqu'au choc du 11 septembre 2001.



### france 2

20h10

### L'embaras du choix



Avec Alexandra Lamy, Jamie Bamber, Arnaud Ducret, Anne Marivin, Sabrina Ouazani, Jérôme Commandeur, Lionnel Astier, Arnaud Henriot

Depuis l'enfance, Juliette a toujours été une grande indécise, comme sa mère avant elle. Depuis la mort de celle-ci, Juliette s'en remet systématiquement à son père avant de prendre une décision. Désormais quadragénaire, Juliette vient d'être quittée par son fiancé Cédric, et fait appel aux conseils de Joëlle et Sonia, ses deux meilleures amies. Celles-ci lui recommandent de rechercher au plus vite un nouveau prétendant.

### france 3

20h10

### Hudson & Rex

Avec John Reardon, Mayko Nguyen, Kevin Hanchard, Justin Kelly, Kelly-Ruth Mercier, Chantal Thuy, Kyle Mac, Ted Dykstra, David D'Lancy Wilson

Aubrey Anderson, un ancien journaliste spécialisé dans les affaires criminelles originaire de St John, est de passage dans sa ville natale pour faire la promotion de son livre qui retrace l'histoire d'une affaire non élucidée, celle du meurtre de Rory Trenton, qui a eu lieu sept ans plus tôt. Il donne une lecture à laquelle assiste la femme du défunt, qui outrée de la sortie du livre, l'insulte devant tout le monde.



### NCIS

### 9

20h25

Avec Mark Harmon, Michael Weatherly, Michael Nouri, Arnold Vosloo, Pauley Perrette, David McCallum, Cote De Pablo, Sean Murray, Rocky Carroll, Saray Givaty, T.J. Ramini, Michael O'Neill, Catherine Dent, Oren Dayan, Stan Ivar

Le corps sans vie de Simon Craig, un quartier-maître de 27 ans, est découvert dans la cage d'escalier d'un lycée, déclenchant une enquête complexe pour l'équipe du NCIS. En fouillant dans la vie de Simon, Gibbs (Mark Harmon) et son équipe découvrent qu'il travaillait pour un centre de recrutement des forces armées américaines, soulevant des questions sur les circonstances de sa mort.

### 6

20h10

### Football

### 2e groupe A - 2e groupe B

Les 16es de finale de la Coupe du monde 2026 marqueront une grande nouveauté dans l'histoire de la compétition. Avec le passage à 48 équipes réparties en 12 groupes, les deux premiers de chaque groupe ainsi que les huit meilleurs troisièmes accéderont à cette nouvelle phase à élimination directe réunissant 32 sélections. Disputés du 28

juin au 3 juillet 2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique, ces 16es de finale inaugureront un parcours plus long vers le titre mondial. Chaque rencontre sera décisive : en cas d'égalité après le temps réglementaire, une prolongation puis une séance de tirs au but départageront les équipes.



### LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL  
Maghreb Presse  
Édition  
au capital  
De 5.200.000 DA  
Compte bancaire :  
00100625030030024926  
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication  
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction  
Administration  
BP 545,  
Maison de la presse Safir Abdelkader  
Kouba - Alger  
Tél Adm : 023 70 94 94  
Tél Réd : 023 70 94 61  
Fax Pub : 023 70 94 58  
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :  
www.lemaghreb.dz  
e-mail:  
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression  
SIA Alger  
EPE - SPA Imprimerie "Centre"  
Siège social : Zone Industrielle  
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger  
Diffusion  
Centre : MPE  
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale de  
communication, d'Édition et de  
Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -  
Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,  
photographies ou tout  
autre document et  
illustrations adressés ou  
remis à la rédaction ne  
seront pas rendus et ne  
peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

**1,1** LA BANQUE MONDIALE approuve deux projets d'un montant total de 1,1 milliard de dollars pour aider le Bangladesh à faire face à la volatilité des prix sur les marchés mondiaux.

## CRISE AU MOYEN-ORIENT

# Le détroit d'Ormuz, l'arbre qui cache la forêt

**L**e Moyen-Orient s'embrace à nouveau. En surface, l'actualité tourne autour du détroit d'Ormuz, cette voie maritime par laquelle transite près d'un cinquième du pétrole mondial. Mais réduire la crise à un affrontement naval entre Washington et Téhéran serait une erreur. L'incident d'Ormuz est la partie visible d'un système de conflits interconnectés : Gaza, le Liban, l'Iran, et en toile de fond, la logique expansionniste d'Israël et la rivalité Est-Ouest incarnée par la guerre en Ukraine.

### UNE STRATÉGIE D'AFFAIBLISSEMENT RÉGIONAL MENÉE PAR L'ENTITÉ SIONISTE

Derrière la crise d'Ormuz se profile un autre acteur : l'entité israélienne. Créé par les puissances occidentales après la Seconde Guerre mondiale sur une terre arabe, l'entité hébraïque ne fonde pas sa sécurité sur la stabilité de ses voisins, mais sur leur affaiblissement. Son objectif stratégique est clair : neutraliser toute capacité militaire arabe, pour rendre toute future expansion moins coûteuse. On le voit au Liban. Sous parrainage américain, Beyrouth et Tel-Aviv ont signé vendredi soir à Washington un accord-cadre à l'issue du cinquième cycle de négocia-

tions. Le texte conditionne le retrait israélien du Sud-Liban à un désarmement de la résistance. Le Secrétaire général du Hezbollah, Naim Qassem, a rejeté samedi un accord qu'il qualifie d'« humiliant et inexistant », exigeant un retrait inconditionnel d'Israël conformément au mémorandum irano-américain. Pour Beyrouth, le piège est évident : accepter de désarmer la résistance avant le retrait reviendrait à livrer le pays sans défense, et à faciliter une future occupation. C'est la même logique appliquée à Gaza et en Cisjordanie : briser les capacités de défense, imposer des accords inégaux, puis avancer.

### LE GÉNOCIDE HORS-CHAMP À GAZA ET LA CISJORDANIE

Pendant que les regards se tournent vers Ormuz, Israël poursuit ses opérations à Gaza et en Cisjordanie. Par ailleurs, samedi 26 juin, l'UKMTO, l'agence britannique de sécurité maritime, a signalé qu'un pétrolier a été touché par « un projectile non identifié » au large de la péninsule de Musandam, à Oman. La passerelle du navire a été endommagée, sans faire de blessés ni de marée noire. Quelques heures plus tôt, les États-Unis avaient annoncé des frappes sur le territoire iranien. Selon le CENTCOM, six avions

américains ont visé quatre sites le long du littoral iranien et de l'île de Qeshm : dépôts de missiles, de drones et radars côtiers. Le président Donald Trump a accusé Téhéran d'avoir lancé quatre drones kamikazes contre des navires, dont un a touché un cargo. « Violation insensée » de l'accord de cessez-le-feu, a-t-il écrit sur Truth Social. Son vice-président JD Vance a renchéri sur X : « La violence sera combattue par la violence ». Téhéran dément et réplique. Le Corps des gardiens de la révolution a affirmé avoir frappé des positions américaines dans la région. Bahreïn, de son côté, a dénoncé des attaques de drones iraniens sur son sol, parlant de « violation flagrante » de sa souveraineté. Tout cela survient alors qu'un mémorandum d'entente signé à Islamabad le 18 juin entre Trump et le président iranien Massoud Pezeshkian était censé geler les hostilités. L'échec de ce texte montre à quel point la tension est structurelle, et non conjoncturelle.

### L'UKRAINE, MIROIR DE LA CONFRONTATION GLOBALE

Le Moyen-Orient n'est pas isolé. La guerre en Ukraine en est le pendant européen. Moscou présente son intervention comme une tentative de contenir l'expansion de l'OTAN



vers ses frontières. Washington et ses alliés y voient une agression contre l'ordre international. Le point commun avec le détroit d'Ormuz est la logique d'encerclement et de dissuasion. L'Iran empêche les États-Unis de se positionner au Moyen-Orient. La Russie empêche l'OTAN de s'approcher. L'entité sioniste multiplie les opérations génocidaires pour une expansion sur toute la région. Trois théâtres, une même compétition pour redessiner les équilibres.

### UN SYSTÈME DE CRISES, PAS UNE CRISE ISOLÉE

Les conflits ne sont plus cloisonnés. Un drone au-dessus d'Ormuz, un raid à Naplouse, une négociation à Washington sur le Liban, un conflit en Ukraine : tout se répond.

L'accord de cessez-le-feu du 18 juin a volé en éclats parce qu'il traitait un symptôme, pas la cause. Tant que la stratégie israélienne et les États-Unis visent l'affaiblissement des États arabes, tant que l'occident utilise l'Ukraine comme un champ de confrontation avec la Russie pour affaiblir ce dernier, aucune accalmie ne sera durable. Le détroit d'Ormuz n'est que la partie émergée de l'iceberg.

Pour sortir de l'impasse, il faut refuser la fragmentation des crises. Il ne s'agit pas seulement de sécuriser un détroit, mais de traiter l'ensemble : fin de l'occupation israélienne et désescalade entre grandes puissances. Autrement, en Palestine et précisément à Gaza, la vie ordinaire devient impossible.

R.I

## Post scriptum

Par : Salab lakoues

**D**u temps des interventions au temps de la stabilisation. Pendant plus d'une décennie, le Moyen-Orient et une partie de l'Afrique ont été le théâtre de guerres par procuration, d'interventions militaires et de rivalités géopolitiques où les États sont progressivement devenus les principales victimes. La Syrie, la Libye, le Yémen et aujourd'hui le Soudan illustrent un même phénomène : lorsqu'un État s'affaiblit, les acteurs extérieurs, les milices et les autorités parallèles finissent par remodeler durablement la carte politique. Les conflits ne produisent plus seulement des vainqueurs et des vaincus ; ils fabriquent des territoires fragmentés, des souverainetés concurrentes et des crises qui s'inscrivent dans la durée. C'est dans ce contexte que la récente prise de position de l'Arabie saoudite devant les Nations unies prend une dimension qui dépasse largement le seul dossier soudanais. En dénonçant les livraisons d'armes étrangères et en rejetant toute forme d'autorité parallèle, Riyad ne formule pas uniquement une condamnation diplomatique. Elle semble traduire une évolution doctrinale plus profonde : la sécurité régionale ne peut plus être assurée par la multiplication des rapports de force, mais par la préservation des États eux-mêmes. Cette évolution rapproche, sur plusieurs aspects, la vision saoudienne de principes défendus depuis longtemps par l'Algérie : respect de la souveraineté, unité nationale, rejet des ingérences et recherche de solutions politiques.

### LE SOUDAN, MIROIR DES FRACTURES RÉGIONALES

La guerre soudanaise a rapidement dépassé le cadre d'une simple lutte de pouvoir entre les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide. Elle est devenue un espace où s'entrechoient des intérêts régionaux, des soutiens extérieurs, des réseaux d'approvisionnement militaire et des rivalités géopolitiques qui prolongent le conflit. Dans cette configuration, chaque livraison d'armes contribue non seulement à intensifier les combats, mais également à affaiblir les institutions nationales. Plus le conflit dure, plus les structures administratives se désagrègent, plus les acteurs locaux gagnent en autonomie et plus la perspective d'un État unifié s'éloigne. L'avertissement lancé par Riyad vise précisément cette dynamique. Il ne s'agit plus uniquement d'obtenir un cessez-le-feu, mais d'empêcher que le

## Soudan, le tournant stratégique de l'Arabie saoudite ou la naissance d'une doctrine de préservation des États ?

Soudan ne bascule dans une fragmentation comparable à celle observée ailleurs dans la région.

### LE PRÉCÉDENT YÉMÉNITE : UNE LEÇON STRATÉGIQUE POUR RIYAD

Le Yémen constitue sans doute l'expérience qui a profondément transformé la réflexion stratégique saoudienne.

Lorsque l'intervention militaire fut lancée, son objectif affiché était de restaurer les institutions reconnues et d'empêcher la prise de contrôle du pays par les Houthis. Pourtant, au fil des années, le conflit a produit une réalité beaucoup plus complexe.

Des centres de pouvoir concurrents se sont installés, des forces locales ont acquis une autonomie politique et militaire, tandis que des revendications séparatistes se sont renforcées dans le sud du pays. Cette évolution a montré les limites d'une stratégie exclusivement militaire. Une coalition peut remporter des succès tactiques sans pour autant restaurer l'autorité de l'État. Au contraire, la multiplication d'alliés poursuivant des objectifs différents peut accélérer la fragmentation territoriale.

Pour Riyad, cette expérience constitue désormais une véritable leçon stratégique : lorsqu'une guerre s'éternise, les alliés d'hier peuvent devenir les promoteurs d'un nouvel ordre politique incompatible avec les objectifs initiaux.

### LA QUESTION DES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES

La dénonciation des fournisseurs d'armes dépasse la seule question militaire.

Chaque soutien extérieur modifie progressivement les rapports de force internes. Les groupes armés deviennent dépendants de leurs parrains régionaux, développent leurs propres structures administratives et construisent une légitimité indépendante de l'État central.

Ce phénomène est observable dans plusieurs conflits contemporains.

Ainsi, le véritable enjeu n'est plus seulement l'intensité des combats, mais la capacité des États à conserver le monopole de l'autorité politique.

En rejetant les autorités parallèles, Riyad affirme implicitement qu'aucune stabilité durable ne peut émerger si plusieurs centres de pouvoir revendiquent simultanément la légitimité.

### UNE CONVERGENCE PARTIELLE AVEC LA DOCTRINE ALGÉRIENNE

Cette évolution rapproche, sur plusieurs points, l'Arabie saoudite de la doctrine diplomatique traditionnellement défendue par l'Algérie.

Depuis son indépendance, Alger met l'accent sur plusieurs principes constants : le respect de la souveraineté des États ; le rejet des interventions étrangères ; l'unité territoriale ; la primauté des solutions politiques négociées ; la non-légitimation des autorités imposées par la force.

Même si les intérêts géopolitiques des deux pays demeurent différents, le dossier soudanais révèle une convergence de plus en plus visible autour de la préservation des institutions étatiques comme condition essentielle de la stabilité régionale.

### LES ÉMIRATS ARABES UNIS AU CŒUR DES INTERROGATIONS

Le débat régional ne peut cependant être dissocié des accusations récurrentes visant certains acteurs extérieurs, notamment les Émirats arabes unis.

Diverses analyses et plusieurs gouvernements ont évoqué leur soutien présumé à certains acteurs armés au Yémen comme au Soudan. Les autorités émiriennes contestent ces accusations.

Indépendamment de ces divergences, cette controverse illustre une réalité plus large : les rivalités entre puissances régionales passent désormais largement par des relais locaux plutôt que par des confrontations directes.

Cette logique de guerre par procuration constitue aujourd'hui l'un des principaux facteurs d'instabilité du Moyen-Orient et de la Corne de l'Afrique.

### VERS UNE NOUVELLE DOCTRINE SAOUDIENNE ?

Sous l'impulsion de Mohammed ben Salmane, l'Arabie saoudite semble progressivement modifier son positionnement stratégique.

Le royaume privilégie désormais davantage la désescalade, les médiations diplomatiques, la normalisation avec plusieurs acteurs régionaux et la reconstruction économique.

Cette évolution répond également aux impératifs de son projet de transformation nationale. La réussite des ambitions économiques saoudiennes suppose un environnement régional plus stable et moins soumis aux conflits permanents. La puissance n'est donc plus seulement mesurée par la capacité d'intervenir

militairement, mais aussi par l'aptitude à empêcher l'effondrement des États voisins.

### LE SOUDAN : UN TEST POUR L'AVENIR DU SYSTÈME RÉGIONAL

Le conflit soudanais constitue aujourd'hui un véritable laboratoire géopolitique.

Si les flux d'armes se poursuivent, si les soutiens extérieurs continuent d'alimenter les différentes factions et si les autorités parallèles s'institutionnalisent, le pays pourrait connaître une fragmentation durable comparable à celle observée au Yémen ou en Libye.

À l'inverse, si les acteurs régionaux privilégient une logique de désescalade et de préservation des institutions, le Soudan pourrait devenir le premier terrain d'application d'une nouvelle approche fondée sur la reconstruction de l'État plutôt que sur la victoire militaire.

### PRÉSERVER LES ÉTATS POUR PRÉSERVER LA RÉGION

Le message porté aujourd'hui par Riyad dépasse largement le cas soudanais. Il traduit une prise de conscience plus profonde : les guerres modernes ne détruisent pas uniquement des armées ; elles désagrègent les institutions, fragmentent les territoires et créent des crises dont les conséquences s'étendent sur plusieurs générations.

Le précédent yéménite a montré que les alliances de circonstance peuvent produire des effets contraires aux objectifs recherchés. Le Soudan rappelle aujourd'hui que la prolifération des acteurs armés et des soutiens extérieurs menacent l'existence même de l'État.

Dans cette perspective, une recomposition stratégique semble s'esquisser au Moyen-Orient. La logique de projection de puissance cède progressivement la place à une logique de préservation des États. Cette évolution ne signifie pas la disparition des rivalités régionales, mais elle traduit une compréhension nouvelle : aucune influence durable ne peut être bâtie sur les ruines d'un État. Préserver la souveraineté, renforcer les institutions et contenir les dynamiques de fragmentation deviennent ainsi les conditions essentielles d'une stabilité régionale durable.

S.L